

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3500 - MARDI 28 MAI 2019

PARTENARIAT

Les conditions de la société civile à toute reprise de programme avec le FMI

La société civile congolaise, représentée par trente-quatre organisations et plates-formes, a formulé quelques recommandations à la direction générale du Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre de la reprise très attendue d'un programme formel appuyé par cette institution. Dans un courrier adressé à l'institution financière internationale dont les experts séjournent actuellement à Kinshasa jusqu'au 5 juin, les forces vives ont réclamé un audit indépendant sur la gestion des entreprises publiques et la publication des contrats les plus importants relatifs aux ressources naturelles.

Page 2



Christine Lagarde (DG du FMI) et le président Félix Tshisekedi face aux médias à New York



La ville de Kinshasa

ETRANGERS INSTALLÉS EN RDC

Un ultimatum de deux mois pour se mettre en règle vis-à-vis de l'État congolais

Lors d'une réunion, le week-end dernier, le directeur général des Migrations a donné des nouvelles directives pour les étrangers résidant en RDC. Il les a tous exhortés à remplir des conditions exigées par la loi relative à la police des étrangers, notamment posséder la preuve de résidence personnelle et justifier des revenus suffisants pour couvrir leur séjour au pays.

Outre le logement, l'étranger devra justifier d'une rémunération conséquente intégralement versée dans une banque locale. « Cela va permettre d'éviter des évasions fiscales et à l'Etat d'avoir les moyens de contrôle », a indiqué Roland Kashwantale qui, par ces mesures, entend moderniser et structurer ses services.

Page 3

FOOTBALL

La famille Ndaye continue de réclamer ses 30 000 dollars !



Ndaye Mulamba

L'argent dont il est question (soustrait des 180 000 dollars débloqués pour l'organisation des funérailles) que le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, avait cru bon de laisser à l'ex-ministre des Sports le soin de faire parvenir à la famille du footballeur décédé, n'est jamais parvenu à destination, à en croire le président de la Lised, Me Alain Makenko. Entre-temps, le changement intervenu à la tête du ministère des Sports à la suite de l'élection de Papy Nyango devenu député national, n'est pas non plus pour faciliter les choses. Le risque est que les plaintes de la famille Ndaye ne se perdent dans les profondeurs abyssales d'un ministère à la gestion peu orthodoxe.

Page 5

SOCIÉTÉ

Bientôt le seuil de deux mille cas confirmés d'Ebola



Un centre d'isolement des malades d'Ebola à Mangina

Avec l'augmentation des cas confirmés d'Ebola rapportés chaque jour dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri touchées par cette dixième épidémie, l'opinion devient de plus en plus sceptique quant à l'éradication rapide de cette maladie parce qu'il y a dix mois qu'elle a été déclarée officiellement par le ministre de la Santé.

Sur le terrain, le nombre des cas va crescendo. Le cap de deux mille cas confirmés risque bientôt d'être atteint si on s'en tient au bulletin quotidien du ministère de la Santé sur la situation épidémiologique d'Ebola. Ce support révèle qu'à la date du 26 mai, le cumul des cas était de mille neuf cent douze dont mille huit cent dix-huit confirmés et quatre-vingt-quatorze probables.

Page 4

ÉDITORIAL

Soulagement

Le soupir de soulagement est celui que la plupart des dirigeants de la planète ont poussé la nuit dernière lorsque sont tombés les résultats des élections européennes. Même si, en effet, celles-ci ne se sont pas traduites, dans les vingt-huit pays concernés, par une victoire indiscutable des formations politiques qui prônent une intégration plus forte de l'Union, elles ont marqué trois points importants.

° Le premier est le niveau relativement élevé du nombre des électeurs qui se sont rendus aux urnes vendredi, samedi et dimanche. S'il n'a pas atteint le seuil des 50 % du corps électoral qui auraient marqué une avancée certaine vers la citoyenneté européenne il n'en a, au final, pas été très éloigné, ce qui a démenti les pronostics pessimistes des nombreux observateurs qui prédisaient une baisse de la participation autour de 25 %.

° Le deuxième point est le fait que l'extrême-droite - souverainistes, eurosceptiques, nationalistes et autres populistes - n'a pas décroché la timbale qu'elle prétendait gagner. Même si dans les pays comme la France et la Pologne elle est arrivée en tête du scrutin, elle est loin, malgré tout, de s'être imposée comme la première puissance politique du Vieux continent. Celui-ci sera donc toujours gouverné par les partis démocrates, respectueux du droit et de la liberté.

° Le troisième point est la percée des formations politiques qui se battent pour la protection de la nature, contre le dérèglement climatique et les conséquences dramatiques qui en résulteront à plus ou moins long terme. Une percée d'autant plus spectaculaire qu'elle s'est produite grâce à la mobilisation croissante des jeunes générations dans la quasi-totalité des pays européens. Et donc une réalité que l'Union européenne ne pourra plus sous-estimer.

Les élections qui viennent de se dérouler ayant mis en avant ces données fondamentales, les femmes et les hommes qui gèrent l'Europe vont devoir adapter leur gouvernance aux attentes des populations qui les ont exprimées. Aussi convient-il d'observer maintenant avec la plus grande attention ce qui se passera dans les jours et les semaines à venir au cœur même de l'immense bâtiment qui abrite, à Bruxelles, les institutions de l'Union européenne.

Le Courrier de Kinshasa

RDC - FMI

La société civile pose des conditions à toute reprise du programme formel

Dans un courrier adressé à l'institution financière internationale dont les experts séjournent actuellement à Kinshasa jusqu'au 5 juin, les forces vives ont réclamé un audit indépendant sur la gestion des entreprises publiques et la publication des contrats les plus importants relatifs aux ressources naturelles.

La société civile congolaise, représentée par trente-quatre organisations et plates-formes, a formulé quelques recommandations à la direction générale du Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre de la reprise très attendue d'un programme formel appuyé par cette institution. Le séjour des experts du FMI, du 22 mai au 5 juin, intervient après la suspension du second programme économique du gouvernement en novembre 2012. Toutefois, l'institution de Bretton Woods avait gardé un œil sur l'économie du pays à travers son assistance technique accordée à tout Etat membre qui exprime le besoin. Même si la République démocratique du Congo (RDC) se targue souvent d'avoir tenu sans l'aide du FMI, il faut retenir que les signes alarmants ont commencé à se faire ressentir sur son économie dès la fin de l'année 2015, avec la baisse drastique des cours des matières premières. La société civile très cri-

tique
Dans un courrier destiné à la patronne du FMI, Christine Lagarde, la société civile a expliqué la nécessité de pousser les autorités congolaises à faire toute la lumière sur la gouvernance des ressources naturelles. Il s'agit, a-t-elle poursuivi, de militer en faveur d'une gestion plus orthodoxe et profitable à l'ensemble de la population congolaise. De même, il est plus qu'indispensable de mettre fin à l'opacité dans la gestion des entreprises publiques. Pour elle, le FMI doit exiger clairement aux autorités du pays un audit crédible des entreprises publiques. Actuellement, il règne un flou artistique dans la plupart des transactions des entreprises paraétatiques. Enfin, elle a émis le souhait que le nouvel accord en perspective puisse réellement s'appuyer sur des bases solides.
Dialogue ou évaluation
Tirant l'enseignement du drame que vit l'économie congolaise, le pré-

sident de la République, Antoine-Felix Tshisekedi Tshilombo, a levé l'option de prendre langue avec le Fonds au cours de son séjour de travail aux Etats-Unis d'Amérique. De cette rencontre, il y a eu une volonté manifeste d'instaurer un dialogue de politique économique qu'il ne faut pas confondre à une simple évaluation des paramètres macro-économiques, s'empressent de rappeler certains experts congolais. Au terme des discussions, les services du FMI vont présenter à leur conseil d'administration un rapport devant ouvrir la voie à une déclaration finale et à la conclusion de la mission. Il y a bien entendu la décision ou non d'un engagement formel entre les deux partenaires, une étape ultime. Les échanges devront s'étendre aux experts de la présidence de la République et des autres institutions comme le gouvernement de la République et la Banque centrale du Congo.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉCONOMIE

L'assurance classée parmi les secteurs à forte valeur ajoutée

L'assurance rejoint d'autres potentielles catégories comme les mines, l'agriculture, les transports et l'énergie, sans oublier les infrastructures. Mais son décollage tarde à se manifester.

Pour s'assurer de l'envol du secteur des assurances en République démocratique du Congo (RDC), le secteur privé propose la poursuite des mesures visant particulièrement à rassurer les investisseurs qui peuvent mobiliser les capitaux et créer des emplois ainsi que des richesses au profit du pays. A ce stade, beaucoup d'associations professionnelles, notamment la Fédération des entreprises du Congo, pensent que le gouvernement de la République ne se limite qu'à des bonnes intentions alors que les enjeux en face sont vraiment énormes.

Comme pistes de solution durables, le secteur privé préconise plus de mesures urgentes dont l'exécution ne devrait excéder le très court terme. D'une manière générale, l'objectif principal reste ainsi l'attrait de nouveaux investissements dans les secteurs porteurs du pays. Pour réussir ce défi important, la RDC ne peut léser sur les moyens à mettre en jeu. D'où l'intérêt de promouvoir un cadre de réflexion pour mettre en œuvre en mode d'urgence certaines réformes essentielles. Pour revigorer l'ensemble des secteurs précités, des réflexions sont à encourager sur les théma-

tiques aussi stratégiques que l'assouplissement des mécanismes pour faciliter l'accès au financement à long terme autant pour les grandes entreprises que les petites et moyennes entreprises, mais également les taux d'intérêt et les garanties bancaires favorables pour garantir un niveau d'exploitation appréciable aux porteurs des projets.

De manière plus spécifique aux assurances en RDC, d'importantes questions restent en suspens plus de deux années après la publication du code des assurances libéralisant ce secteur. Il y a, par exemple, des interrogations plutôt légitimes sur la fiscalité la mieux adaptée pour l'ouverture du marché, l'apport des autres institutions publiques au développement du secteur des assurances et à la constitution d'une base de données crédibles, sans oublier les principes comptables à appliquer dans ce secteur.

Pour rappel, la RDC a agréé plusieurs sociétés d'assurance et courtiers comme Activa, Rawsur Sa, Rawsur Life, la Société financière d'assurance du Congo, Gras Savoye et Allied insurance Brokers Sarl.

Laurent Essolomwa

MIGRATIONS

Un ultimatum de deux mois aux étrangers installés en RDC pour se mettre en règle

Parmi les conditions rappelées par la Direction générale des migrations (DGM), il y a notamment la preuve de résidence personnelle et les revenus conséquents.

Une réunion s'est tenue le week-end dernier à la Maison de la France à Kinshasa, avec la communauté des étrangers établis en République démocratique du Congo (RDC). Au cours de celle-ci, le directeur général des migrations, Roland Kashwantale, a donné des nouvelles directives pour les étrangers résidant dans le pays, les exhortant à remplir ces conditions exigées par la loi relative à la police des étrangers. « Ces mesures sont la matérialisation des résolutions prises par les nouveaux dirigeants afin de moderniser et structurer les services », a-t-il expliqué. A en croire le directeur général des migrations, il s'agit, pour tout étranger établi en RDC, de posséder la preuve de résidence personnelle et la justification des revenus suffisants pour couvrir son séjour dans le pays. « Un étranger, selon les dispositions de la loi, doit justifier des moyens de subsistance suffisants et honnêtes. Parmi ces moyens, il y a le logement. Le deuxième moyen, c'est avoir sa rémunération intégralement versée à travers une banque locale. Cela va permettre d'éviter des évasions fiscales et à l'Etat d'avoir les moyens de contrôle », a indiqué Roland Kashwantale sur les ondes

de la radio onusienne. Au-delà de la rémunération des étrangers, a-t-il signifié, il y avait des implications d'ordre fiscal.

Notons que parmi ces conditions imposées par la loi congolaise, il y a également l'obligation, pour les étrangers établis en RDC, de posséder, avant de travailler, la carte délivrée par la Commission nationale de l'emploi pour étranger. « Aucun étranger ne peut travailler, pas un seul jour, sans sa carte de travail », a insisté Roland Kashwantale Chihoza.

En ce qui concerne l'obtention de cette carte, le directeur général de la migration a expliqué que l'employeur devra introduire auprès de ladite commission un dossier contenant un certain nombre d'éléments dont le formulaire de la lettre de transmission, le formulaire de l'état nominatif du personnel étranger, le projet de contrat de travail, le curriculum vitae du travailleur, etc. Ainsi, tout employeur qui souhaite embaucher un travailleur étranger en vertu d'un contrat de travail sera également appelé à solliciter et obtenir une carte de travail au bénéfice de ce dernier.

Une résidence connue et certifiée

Roland Kashwantale a poursuivi qu'un étranger vivant en RDC

doit détenir, dans le cadre de la preuve de résidence personnelle, un contrat de bail validé par les services de l'habitat et certifié par le préposé de la DGM de la commune de résidence, tout en sachant qu'aucune pratique de colocation n'est tolérée. « Les étrangers qui viennent en RDC doivent présenter la preuve d'une résidence individuelle et officielle par la production d'un contrat de bail visé par le préposé de la DGM de la commune, après vérification de l'authenticité dudit contrat, ou d'un titre de propriété. Il doit avoir un compte bancaire local et fournir une attestation ou un relevé bancaire des six derniers mois », a-t-il insisté.

La DGM, qui menace des poursuites et d'expulsion les récalcitrants, a, par ailleurs, accordé un moratoire de deux mois à ceux qui ne sont pas en ordre pour se mettre en règle vis-à-vis de l'État congolais, avant l'opération de contrôle. Combien d'étrangers y-a-t-il en RDC ? Quelles sont leurs activités réelles ? Combien parmi eux sont en règle avec les lois du pays ?, sont autant de questions auxquelles la DGM veut désormais répondre.

Lucien Dianzenza

SUD-KIVU

ONU-Habitat lance le processus d'élaboration du Plan communautaire d'occupation foncière

Le démarrage de l'activité a eu lieu récemment dans le village de Kitembo, groupement de Buzi, en présence des communautés bénéficiaires, des autorités coutumières et provinciales.

Le processus d'élaboration du Plan communautaire d'occupation foncière (PCOF), selon un communiqué de l'ONU-Habitat citant Axel-Franck Kitoga Wakilongo, expert foncier de cette institution, débouchera sur un document stratégique de référence qui renseignera sur l'occupation actuelle des espaces au niveau du site pilote, mais également va pouvoir projeter l'avenir à une échéance de 2030-2050. « A cette échéance, nous pourrions ensemble, avec les communautés, reconnaître toute une gamme de droits fonciers, renforcer les droits des femmes à la terre et à la propriété, impliquer les jeunes dans la gestion des ressources foncières, assurer une coordination plus efficace dans le secteur foncier, et surtout adopter des méthodes novatrices de gestion des terres », explique-t-il.

Ce processus fait partie de l'une des quatre priorités identifiées dans le cadre du Projet de planification communautaire foncière partici-



pative, à savoir le processus d'élaboration du PCOF ; la mise en place du système d'information foncière (SIF) et des mécanismes de résolution pacifique de conflits fonciers ; l'appui au processus de la réforme foncière.

Le processus d'élaboration du PCOF est une étape du projet de gouvernance foncière initié par l'ONU-Habitat dans le Nord-Kivu (Kisigari), le Sud-Kivu (Buzi) et l'Ituri (Pimbo) depuis juin 2016

avec un budget total de \$14 880 992 sur financement de l'Agence britannique de développement. Il permettra aux communautés du groupement de Buzi, qui est le site pilote dans la province du Sud-Kivu, d'élaborer elles-mêmes un plan communautaire d'occupation des espaces dans leurs trois villages, y compris Kitembo, Mulala et Chondo. Avec l'appui technique de l'ONU-Habitat, souligne l'expert foncier de cette institu-

tion, la mise en place du SIF se fera à l'échelle du groupement, mais également au niveau de l'administration foncière qui est le service étatique attribué pour la gestion de la terre dans le pays. Pour ce faire, l'ONU-Habitat appuiera les autorités locales du groupement de Buzi, ainsi que l'administration foncière afin qu'elles disposent d'un SIF qui consistera non seulement à enregistrer les droits fonciers des particuliers, mais

aussi les droits fonciers publics. Bref, le système aidera les communautés à sécuriser leurs droits fonciers.

S'agissant de la mise en place des mécanismes de résolution pacifique de conflits fonciers, ce processus est déjà enclenché dans le site pilote du groupement de Buzi. Un collège des médiateurs locaux y a été mis en place avec pour mission de travailler avec les communautés sur la prise en charge de conflits fonciers par des méthodes alternatives de résolution des conflits.

La dernière priorité concerne l'appui au processus de la réforme foncière déjà engagé au niveau national depuis 2012 et se mettra en place de façon graduelle tant au niveau local que provincial. Pour sa réussite, l'ONU-Habitat apportera son expertise technique dans l'établissement d'une coordination provinciale et une sous-coordination de la réforme foncière en vue d'alimenter le processus de réforme foncière au niveau national.

Blandine Lusimana

SANTÉ

Le seuil de deux mille cas confirmés d'Ebola sera bientôt atteint

Avec l'augmentation des cas confirmés de la maladie rapportés chaque jour dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri touchées par cette dixième épidémie, l'opinion devient de plus en plus sceptique quant à son éradication rapide, parce qu'il y a déjà dix mois qu'elle a été déclarée officiellement par le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga.

Le gouvernement de la République, par le biais du ministère de la Santé, a mis en place toute une batterie des mesures pour enrayer l'épidémie d'Ebola, en plus du système des Nations unies qui vient, d'ailleurs, de renforcer les mesures de lutte contre cette maladie. A travers le renforcement de la riposte, l'ONU accroît notamment son engagement politique et son soutien opérationnel pour négocier l'accès aux communautés ; intensifier son soutien à la coordination humanitaire, assurer le financement durable et



Les agents de santé désinfectant le domicile d'un malade d'Ebola

prévisible requis du plan de réponse stratégique à Ebola, en tenant compte des besoins existants. Cependant, sur le terrain, le nombre des cas va crescendo. Le cap de deux mille cas confirmés risque bientôt d'être atteint si on s'en

tient au bulletin quotidien du ministère de la Santé sur la situation épidémiologique qui révèle qu'à la date du 26 mai, le cumul des cas était de mille neuf cent douze dont mille huit cent dix-huit confirmés et quatre-vingt-quatorze pro-

bables. Le nombre de décès est estimé à mille deux cent soixante-dix-sept dont mille cent quatre-vingt-trois ont été confirmés et quatre-vingt-quatorze probables. Des cas de guérison ont été aussi rapportés. Au total, quatre cent quatre-

vingt-seize malades ont été guéris.

Pour ce qui est de la situation sécuritaire, il est à noter que le triage du centre de santé de Vulamba, dans la zone de santé de Butembo, a été vandalisé par des inconnus dans la nuit du 25 au 26 mai. Le 25 mai, en effet, une partie de la population du village Vusahiro, dans la zone de santé de Mabalako, s'est soulevée et a attaqué l'équipe locale de la riposte contre Ebola, composée d'habitants du village qui ont été formés pour mener certaines activités de riposte. Un hygiéniste de l'équipe de prévention et contrôle des infections est décédé des suites de ses blessures lors de son transfert vers l'hôpital général de référence de Mabalako. Le centre de santé de Vusahiro a été saccagé et pillé, et trois maisons du village ont été incendiées.

Blandine Lusimana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FOOTBALL

La famille Ndaye continue de réclamer ses trente mille dollars !

L'argent dont il est question (soustrait des cent quatre mille dollars débloqués pour l'organisation des funérailles) que le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, avait cru bon de laisser à l'ex-ministre des Sports le soin de faire parvenir à la famille du footballeur décédé, n'est jamais parvenu à destination, à en croire le président de la Lisped, Alain Makengo.

Nouveau rebondissement dans l'affaire Ndaye que l'on croyait vite zapper. Les obsèques de ce footballeur d'exception, dont le record de neuf buts à une seule édition de la Coupe d'Afrique des nations n'a jamais été égalé à ce jour, auront laissé un arrière-goût amer au regard des compromissions auxquelles ont donné lieu les cent quatre-vingt mille dollars débloqués par le gouvernement. L'utilisation de cette somme et son affectation continuent d'alimenter la chronique avec les lamentations de la progéniture de l'illustre disparu qui n'a vu que du feu.

Tout dernièrement, alors qu'il



Ndaye Mulamba

s'est retrouvé au stade des Martyrs dans le cadre des préparatifs des obsèques de feu Etienne Tshisekedi censées se dérouler sur ce site, le directeur de cabinet du chef de l'Etat a été curieusement approché par un des fils Ndaye.

Ce dernier, tout en pleurs, a informé Vital Kamerhe que les trente mille dollars débloqués pour être remis, sous son injonction, à la famille du défunt, ne sont jamais arrivés à destination. A la fois gêné et surpris, le directeur de cabi-

net du chef de l'Etat a assuré son interlocuteur de circonspection qu'il allait personnellement s'occuper de cette affaire afin que la famille entre dans ses droits. Une manière sans doute élégante de se soustraire des regards indiscrets qui l'assaillaient pendant qu'il devisait avec le fils Ndaye. Cet argent aurait disparu dans les dédales du ministère des Sports qui avait la charge d'organiser les obsèques, à en croire certaines indiscrétions de couloir.

Pour le contexte, il y a lieu de rappeler que cent quatre-vingt mille dollars sont sortis du Trésor public pour l'organisation des obsèques de Ndaye Mulamba. Le jour des funérailles officielles, Vital Kamerhe, représentant personnel du chef de l'Etat, avait enjoint le ministre des Sports sortant, Papy Nyango, de ponctionner trente mille dollars sur les cent quatre-vingt mille, pour remettre à la famille du défunt. Séance tenante, l'accord avait été trouvé en présence des membres de la famille de Ndaye. Depuis lors, les choses sont restées en

état, sans aucune évolution. A chaque fois que le délégué de la famille Ndaye s'est présenté au ministère, il a toujours été rabroué sans ménagement. Les plaintes du fils Ndaye n'ont jamais été suivies d'effets. L'argent réclamé aurait pris une autre destination, sans parler d'autres frais qui n'auraient fait que garnir les tirelires des officiels cupides et magouilleurs impénitents. Entre-temps, le changement intervenu à la tête du ministère des Sports, à la suite de l'élection de Papy Nyango devenu député national, n'est pas non plus pour faciliter les choses. Le risque est que les plaintes de la famille Ndaye ne se perdent dans les profondeurs abyssales d'un ministère à la gestion peu orthodoxe. La Lisped s'est saisie du dossier et entend aller jusqu'au bout de ses investigations pour débusquer le pot aux roses afin que la famille éplorée puisse bénéficier de l'Etat congolais. Affaire à suivre.

Alain Diasso

FÉDÉRATION NATIONALE CONGOLAISE DE JUDO

Le comité exécutif suspend son président

A travers un communiqué, la structure a mis fin aux fonctions de Dominique Makobo, à qui il est reproché le détournement de quarante-six mille neuf cent cinquante dollars américains. La décision a été prise au cours d'une réunion de clarification. Les membres du comité exécutif ont unanimement constaté la mauvaise gestion de la Fédération par le président Dominique Makobo.

Selon le comité exécutif, il a détourné cette somme d'argent qui devrait couvrir les droits et primes des athlètes pour leur participation aux compétitions africaines ; servir à doter les athlètes des équipements et couvrir les frais des travaux de réhabilitation des infrastructures de judo.

Sa suspension devrait être soumise à l'assemblée générale de la Fédération nationale congolaise de judo et Dominique Makobo devrait aussi être entendu par le ministre intérimaire des Sports.

Martin Engimo

FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Un audit réclamé sur l'utilisation des fonds de l'Etat

De plus en plus de voix s'élèvent pour demander la lumière sur l'utilisation des treize millions cinq cent mille dollars américains alloués par l'Etat aux fédérations sportives, de janvier à avril, a-t-on appris. Le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, a abordé la question avant que des inspecteurs des finances s'en saisissent pour exiger des explications sur la destination prise par ces fonds.

Dans un document secret mais dévoilé dans la presse, les inspecteurs des finances exigent aux dirigeants sportifs congolais de justifier les fonds alloués à leurs fédérations respectives par le gouvernement, au cours de ces quatre premiers mois de l'année. Il s'agit de la Fédération de handball du Congo, la Fédération de tennis de table du Congo, la Fédération de volley-ball du Congo, la Fédération d'athlétisme du Congo, la Fédération congolaise de boxe, la Fédération congolaise de combat libre, la Fédération de basketball du Congo, la Fédération congolaise de rollers, le Comité olympique congolais, la Fédération congolaise d'escrime, la Fédération de badminton du Congo, la Fédération congolaise de cyclisme, la Fédération congolaise de

squash, la Fédération congolaise de football association, la Fédération congolaise de taekwondo et la Fédération de karaté du Congo.

En outre, les inspecteurs des finances exigent également des justifications sur l'utilisation des fonds alloués par l'Etat congolais aux clubs de football FC Nyuki (champion du Congo 2018), AS V.Club et TP Mazembe. Les trois clubs ont représenté le pays en compétitions africaines interclubs en 2018. Par ailleurs, les responsables de l'organisation des obsèques de Ndaye Mulamba et les gestionnaires de l'équipe nationale de football doivent, eux-aussi, fournir des explications sur l'utilisation des fonds mis à leur disposition. Il en est autant pour le cabinet du ministre des Sports et loisirs. « Cette demande de justification est tombée en grand

retard, car, selon les normes en vigueur, il faut justifier l'utilisation des fonds alloués par l'Etat quinze jours au plus tard après la mission. Sous l'ancien Premier ministre Matata, le délai des justifications des fonds issus du Trésor public était même ramené jusqu'à cinq jours. Aujourd'hui, cela fait près de cinq mois que les présidents des fédérations n'ont pas donné la moindre justification des fonds qui leur ont été alloués. Ces dirigeants sportifs ont reçu d'importantes sommes d'argent, mais personne n'a pris le soin de rentrer auprès du Trésor public pour justifier ce qu'il en a fait », a indiqué un inspecteur des finances repris par le site www.alternance.cd. Et d'indiquer qu'il y a de sérieux soupçons de détournements de cet argent.

Cette affaire aurait été ébruitée après une correspondance du directeur de cabinet du président de la République adressée au ministre intérimaire des Sports, Lisanga Bonganga, sur les justifications de ces fonds. Mais ce dernier l'aurait orientée vers le Comité olympique congolais dirigé par Amos Mbayo. Et jusque-là, les dirigeants sportifs sont encore silencieux sur ce dossier. « En réalité, ils craignent un audit qui pourrait non seulement les balayer, mais les envoyer tout droit en prison pour leur main basse supposée sur les fonds alloués par le Trésor public aux fédérations qu'ils dirigent », a sursuré une source judiciaire. Wait and see.

Martin Engimo

JOURNÉE DE L'AFRIQUE

L'événement célébré par le Groupe diplomatique africain à Kigali

L'activité a eu lieu, le 25 mai, sous le patronage de Richard Sezibera, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de la République du Rwanda, avec la participation de la branche rwandaise du Mouvement panafricain.

En guise de célébration de la Journée mondiale de l'Afrique, coïncidant précisément avec la date anniversaire de la signature des accords de l'Organisation de l'unité africaine, le 25 mai 1963, aujourd'hui Union africaine (UA), les ambassadeurs du Groupe Afrique accrédités au Rwanda ont organisé, le 25 mai à Kigali, un ensemble des festivités en respect du symbole du combat de tout le continent africain pour la libération, le développement et le progrès économique. Cet événement leur a donné l'occasion de réaffirmer leur attachement aux buts, idéaux et principes pronés par les pères fondateurs, mais également de décliner leur vision sur des sujets d'intérêt crucial. S'agissant du thème retenu, il traitait de l'« Année des réfugiés, des personnes déplacées et des rapatriés. Pour une solution durable au déplacement forcé en Afrique ».

Parmi les temps forts qui ont marqué cette journée, il y a eu une conférence-débat autour du thème sur le futur de l'Afrique: ses défis et perspectives. Au milieu de la journée, en présence de Guy Nestor Itoua, ambassadeur du Congo au Rwanda, l'actuel doyen, tous les ambassadeurs africains accrédités à Kigali ont posé une gerbe de fleurs au Mémorial du Génocide



Le ministre Richard Sezibera entouré de gauche à droite des ambassadeurs Guy Nestor Itoua du Congo, Lulit Zewdie G. de l'Éthiopie, Youssef Imani du Maroc et Ahmed El Ansary de l'Égypte au Rwanda

de 1994, à Gisozi. Une réception a marqué la fin de la journée à Intare Conference Arena avec plus de cinq cents personnes conviées dont Peter Pham, le représentant des États-Unis d'Amérique pour la

région des Grands Lacs. La soirée a été ponctuée par un défilé de mode au cours duquel tous les pays africains représentés à Kigali, à savoir Congo, République démocratique du Congo,

Afrique du Sud, Angola, Burundi, Tanzanie, Ouganda, Soudan, Nigeria, Mali, Soudan, Libye, Maroc, Algérie, Kenya, Égypte, Ghana, Centrafrique et le pays hôte, ont pu présenter leurs meilleures tenues

vestimentaires. Chacun des pays a également proposé la dégustation de ses mets.

Du point de vue protocolaire, trois allocutions ont été prononcées respectivement par l'ambassadeur d'Égypte, dont le pays assure la présidence en exercice de l'UA, le doyen du Groupe des ambassadeurs africains à Kigali et le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de la République du Rwanda.

Les trois interlocuteurs ont rappelé que la donne de l'UA est dominée aujourd'hui, entre autres, par les réformes institutionnelles que le président Paul Kagame a la lourde et importante mission de conduire. D'après les diplomates, ces réformes permettront à l'Afrique de s'appuyer sur ses propres ressorts pour créer les conditions d'une prospérité partagée dans tout le continent.

Ces derniers propos ont permis à Guy Nestor Itoua de souligner que « Déjà, la taxe de financement permettant à l'Organisation (UA) de ne plus reposer essentiellement sur les aides extérieures est opérationnelle dans certains pays ». Et de conclure sur une note d'espoir: « Le processus d'intégration africaine est donc bien en marche ».

Marie Alfred Ngoma

Antonio Guterres plaide pour une collaboration plus efficace

Le secrétaire général de l'ONU a souhaité, à l'occasion de l'événement célébré le 25 mai de chaque année, une coopération plus efficace, plus dynamique et plus complémentaire avec l'Union africaine.

« L'énergie et l'optimisme sans bornes des jeunes Africains propulsent le continent dans une nouvelle ère de développement durable, par la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, un programme visionnaire conforme au Programme de développement durable à l'horizon 2030 », a dit le chef de l'ONU. Antonio Guterres a souligné que depuis son entrée en fonctions en 2017, il a donné la priorité au partenariat stratégique entre l'ONU et l'Union africaine. « Je suis fier de dire que notre coopération a fait un pas de géant, de l'institutionnalisation des conférences annuelles ONU-Union africaine aux nouveaux cadres conjoints Union africaine-ONU sur la paix et la sécurité et le développement durable, en passant par la Déclaration conjointe relative à la coopération pour les opérations de soutien à la paix dirigées par l'Union africaine », a affirmé le secrétaire général. Et d'ajouter: « Nous soutenons fermement les initiatives de l'Union africaine dans les domaines de la prévention et de la médiation, notamment l'initiative "Faire taire les armes d'ici à 2020" et le Réseau des femmes d'influence en Afrique ».

Il a rappelé que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine s'articulent autour d'une transformation axée sur l'être humain et respectueuse de la planète. « La priorité absolue est l'élimination de la pauvreté. Nous collaborons étroitement pour intégrer la généralisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans les plans nationaux de développement, ainsi que pour tirer parti des nouvelles possibilités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine », a-t-il indiqué.

Un engagement en faveur des réfugiés

La Journée de l'Afrique a été célébrée cette année sur le thème « Réfugiés, rapatriés et déplacés: vers des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique ». Le patron de l'ONU a souligné que « la manière dont l'Afrique s'est engagée en faveur de la sécurité et de la dignité des réfugiés est un exemple pour le monde entier ». « Ensemble, nous devons faire de la prévention des déplacements forcés et de la réponse à y apporter un élément central du programme de développement durable, non seulement en Afrique mais aussi dans le monde entier », a-t-il poursuivi.

Le secrétaire général a également noté la collaboration étroite de l'ONU avec l'Union africaine et les États membres d'Afrique en vue d'entreprendre une action climatique. « Le continent africain contribue peu aux changements climatiques mais en subit parfois les effets les plus intenses et les plus dévastateurs. Si nous ne réduisons pas rapidement les émissions de carbone, les changements climatiques auront de graves conséquences qui compromettent à la fois le développement durable et la sécurité de toute l'Afrique », a-t-il dit.

Selon lui, le regain d'attention accordée au partenariat stratégique entre l'ONU et l'Union africaine donne déjà des résultats. « Appuyons-nous sur ces bases solides pour que notre coopération soit plus efficace plus dynamique et plus complémentaire, sur la base des principes de l'appropriation des projets par les Africains, du respect mutuel, de la complémentarité et de l'interdépendance », a-t-il conclu

Josiane Mambou Loukoula

La fondation UBA a mis à l'honneur des jeunes talents congolais

L'événement a été célébré à Brazzaville, le 24 mai, avec la présentation des jeunes start-up sélectionnées pour prendre part à l'édition 2019 du programme entrepreneurial africain de la Fondation Tony-Élumelu.

Les jeunes lauréats ont été choisis sur la base du volontariat, afin d'exposer leurs projets innovants. C'est le cas de Steve Ndende, promoteur de « Agrizoom », et de Saint Eudes Bissala, initiateur du projet « Kossunga ». Les initiateurs de ces deux start-up tout comme les quinze autres Congolais sélectionnés cette année vont bénéficier d'une formation de trois mois, puis recevront un accompagnement financier de dix mille dollars américains.

Agrizoom offre une solution innovante aux agriculteurs d'écouler facilement leurs produits sur le marché et d'éviter les pertes de récoltes dues à la mévente. La start-up accompagne les petits producteurs dans la levée de fonds via sa plate-forme en ligne. C'est aussi une piste de solution pour le Congo qui dépense chaque année pas moins de six cents milliards francs CFA dans l'importation des denrées alimentaires.

La seconde start-up veut répondre à la problématique du suivi médical, en mettant en place un carnet médical intégré dans une application. Cette innovation, selon Saint Eudes Bissala, permet au personnel soignant de bien guider ses patients et surtout de pallier

le problème de conservation des archives. Pour Loriane Dzon, responsable de communication à UBA Congo, célébrer le continent africain à travers ces jeunes talents fait partie de l'ADN du groupe présent dans vingt pays africains. « Nous célébrons en même temps l'histoire africaine en parlant du passé. Avec cette diversité de langues africaines, nous tenons à la célébrer pour montrer aux Congolais qu'UBA les accompagne dans leur quotidien à travers ses services financiers », a-t-elle souligné.



Lors du spectacle folklorique

Notons que la journée mondiale de l'Afrique est célébrée le 25 mai de chaque année. La manifestation initiée la veille par la fondation UBA a été marquée par un spectacle folklorique et des danses au pas de la tradition locale. L'on a pu voir les agents de la banque habillés en tenue traditionnelle comme pour rappeler l'histoire congolaise et africaine.

Fiacre Kombo

BRÈVES

Algérie

La situation était devenue encore plus confuse dimanche dans le pays autour de la présidentielle prévue le 4 juillet, un scrutin catégoriquement rejeté par le mouvement de contestation et dont la tenue apparaît plus incertaine. A l'expiration du délai légal, le 25 mai à minuit, le Conseil constitutionnel a annoncé, dans un communiqué, avoir enregistré le dépôt de deux dossiers auprès de son secrétariat général de la part d'Abdelhakim Hamadi et Hamid Touahri. Mais les candidatures de ces deux inconnus ont de maigres chances d'être validées car elles vont se heurter aux conditions rédhitoires fixées par la loi, notamment celle liée à l'obligation d'obtenir soixante mille parrainages d'électeurs ou six cents signatures d'élus. Le Conseil a dix jours pour statuer sur la validité des deux candidatures. L'Algérie est secouée depuis le 22 février par des manifestations massives, qui avaient été déclenchées par la volonté d'Abdelaziz Bouteflika de briguer un cinquième mandat. Sous pression de la rue, Bouteflika a démissionné le 2 avril.

Nigeria

Au moins cinq soldats nigériens ont été tués et deux blessés dans une embuscade tendue par la branche de Boko Haram affiliée au groupe Etat islamique. Plusieurs personnes sont encore portées disparues. Des combattants de l'Etat islamique en Afrique de l'ouest ont ouvert le feu sur un convoi civil protégé par des militaires, dans le district de Damboa, dans l'Etat du Borno (nord-est du Nigeria), tuant cinq soldats. Les attaques se sont accélérées ces dernières semaines dans cette région, à 130 km de la capitale du Borno, Maiduguri, et l'évacuation du village avait commencé le 23 mai. L'insurrection a été lancée il y a une dizaine d'années, et sa répression souvent aveugle par l'armée a tué plus de vingt-sept mille Nigériens. 1,8 million de personnes ne peuvent toujours pas regagner leur foyer.

Malawi

La justice du pays a repoussé à une date indéterminée la publication très attendue des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 21 mai, dans un climat de confusion et de tensions croissantes. Le 25 mai, la Haute Cour de la capitale, Lilongwe, a ordonné à la Commission électorale (MEC) de recompter tous les bulletins de vote dans un tiers des districts électoraux du pays à la demande du principal parti d'opposition qui argue d'irrégularités. Les derniers chiffres diffusés la veille, après dépouillement de trois quarts des bureaux de vote, accordaient un avantage au chef de l'Etat sortant, Peter Mutharika, crédité de 40,49% des suffrages, devant son rival du parti du Congrès du Malawi, Lazarus Chakwera, avec 35,44% des voix. En attendant ceux de la présidentielle, la MEC a publié les résultats des législatives, serrés eux aussi : aucun parti n'a remporté la majorité.

Soudan

Le principal parti d'opposition soudanais- al-Oumma- a déclaré, le 25 mai, rejeter la grève générale prévue mardi par des dirigeants de la contestation, signe d'une division au sein du mouvement qui fait pression sur les militaires en vue d'un transfert du pouvoir aux civils. Lui-même membre de l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC)- fer de lance du mouvement de contestation, al-Oumma est dirigé par l'ancien Premier ministre, Sadek al-Mahdi, qui avait récemment appelé les manifestants à ne pas provoquer les généraux du Conseil militaire de transition. Alors que des négociations sur une transition politique avec les militaires sont à l'arrêt, l'ALC avait appelé, le 24 mai, à une grève générale les 28 et 29 mai, se disant « contrainte de recourir à cette action pacifique faute d'alternative ».

Centrafrique

Quelque cent seize permis d'exploration, mais aussi d'exploitation minière ont été accordés entre le 4 janvier 2018 et le 26 février dernier, annonce le ministère centrafricain des Finances. Plusieurs autorisations d'exploitation de mines de calcaire, de sable et d'argile ont été délivrées. Mais l'essentiel des permis -quatre-vingt-dix neuf au total- concerne bien l'exploitation de l'or et du diamant. Cent quatre permis d'exploitation artisanale semi-mécanisée ont ainsi été concédés pour une période d'un à cinq ans. Parmi les entreprises qui ont obtenu ces précieux sésames, la désormais célèbre entreprise russe de la Lobaye Invest, ou encore des entreprises chinoises telles que Zhong Yu Kuang Ye SARL ou Tian Xiang. Près de la moitié de ces permis se situe hors de la « zone verte » du Processus de Kimberley : Bria, Bossembele, Bozoum, Bangassou, etc. 14 000 km² ont été attribués, soit l'équivalent de plus de 2 % de la surface du territoire.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

EUROPÉENNES 2019

Les grands partis dominants subissent des pertes importantes

Les élections législatives européennes, tenues les 24, 25 et 26 mai, vont donner une nouvelle configuration à l'institution de Strasbourg. Si la poussée des partis nationalistes et eurosceptiques a été limitée, les écologistes et centristes libéraux ont enregistré, quant à eux, une nette progression.

Les projections rendues publiques en attendant que les Etats affinent les résultats officiels montrent que le Parti populaire européen (PPE, droite pro-européenne), première force de l'hémicycle, reste en tête, avec cent soixante-dix-neuf sièges, contre deux cent seize actuellement.

En Allemagne, le PPE et les sociaux-démocrates (S&D) restent certes les deux principales formations de l'hémicycle européen, mais ils perdent leur capacité à réunir à eux seuls une majorité pour faire passer des textes législatifs. Les deux groupes politiques devront composer avec les écologistes, qui grimpent de cinquante-deux à soixante-dix sièges, grâce à leurs bons résultats en Allemagne et en France, mais aussi avec les Libéraux (Alde), dont le parti du président français, Emmanuel Macron, qui obtiennent cent sept sièges contre soixante-neuf actuellement. C'est fort de cette victoire que les dirigeants du PPE ont déjà réclamé la présidence de la Commission pour leur chef de file, Manfred Weber, un conservateur dont le profil ne fait pas l'unanimité.

Le chef de l'Etat français, l'un des dirigeants les plus attachés à l'approfondissement de la construction européenne, a perdu de peu le duel des élections européennes face au parti d'extrême droite de Marine Le Pen, le Rassemblement national (RN). La liste LREM-MoDem a notamment acquis 22,41% contre 23,31% pour le RN, soit 0,9 point d'écart. L'extrême droite devance donc de très loin le parti de la droite classique, Les Républicains, qui s'effondre comme jamais avec 8%.

Réagissant après l'annonce des résultats, le RN a immédiatement appelé à la « constitution d'un groupe puissant » au parlement européen réunissant les

formations eurosceptiques, des forces hétéroclites qui n'ont pas réussi par le passé à se fédérer. Ce qui fera qu'après la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE), les deux listes obtiendront le même nombre d'euro-députés, soit vingt-trois chacun. En Italie, la Ligue de Matteo Salvini, arrivée sans surprise en tête avec environ un tiers des voix, entend, avec le RN de Marine Le Pen, fédérer une large alliance de partis nationalistes, eurosceptiques et populistes. Leur groupe parlementaire, l'ENL, est crédité de cinquante-huit sièges contre trente-sept.

S'agissant de la Grande-Bretagne, les nationalistes du Brexit Party - formation qui a remplacé la sensation d'il y a cinq ans, le UKIP - bondissent en tête à Londres.

Les Verts obtiennent de bons résultats

Les troupes de Nigel Farage ont notamment réussi à fédérer les tenants d'un Brexit dur, obtenant 31% des voix. Reste maintenant à savoir si ces euro-députés, démissionnaires de l'UE, vont siéger au parlement européen. Le mandat des élus britanniques doit cesser à la sortie de leur pays de l'Union, et leurs sièges seront en partie redistribués à d'autres pays.

En Pologne, le PiS au pouvoir est crédité de 46% des voix, devant une alliance d'opposition pro-européenne (38%) et les progressistes de Printemps (6%). Contrairement aux projections « sorties des urnes » d'Ipsos, la Confédération, coalition d'extrême droite, est sous le seuil d'éligibilité, avec 4%.

La Hongrie fait partie des pays où les eurosceptiques ont remporté les élections. Le parti du Premier ministre, Viktor Orban, est largement en tête du scrutin avec 52% des suffrages. Mais il est suspendu

du groupe démocrate-chrétien du PPE, en raison de ses dérapages anti-Bruxelles.

En Autriche, les estimations donnent le parti conservateur du chancelier autrichien de Sebastian Kurz en tête, devant les sociaux-démocrates et le parti d'extrême droite FPÖ. En Espagne, le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, est le seul socialiste à sortir grand vainqueur du scrutin.

Outre la poussée des nationalistes et des eurosceptiques, il sied de noter que dans l'ensemble, les élections européennes sont marquées également par les bons résultats obtenus par les écologistes. Ce qui est le cas en France où ils occupent la troisième place avec 12% des voix et en Allemagne où ils sont deuxième du scrutin, selon les sondages, juste derrière le camp centre-droit d'Angela Merkel, qui enregistre un plus bas score historique.

Le taux de participation à ces élections était inférieur à celui des scrutins nationaux, mais il atteint, avec 50,5%, son niveau le plus élevé depuis vingt ans, selon le parlement européen. Au total, quatre cent vingt millions d'Européens étaient appelés aux urnes afin d'élire, pour cinq ans, les sept cent cinquante et un membres du parlement européen.

Avec les législatives européennes de cette année, les nouveaux équilibres au sein de l'hémicycle seront déterminants dans la course aux postes clés des institutions européennes, dont celui du successeur de l'actuel président de la Commission, Jean-Claude Juncker, membre du PPE. Dans cette perspective, les chefs d'Etat et de gouvernement doivent se retrouver dès le 28 mai pour un sommet afin d'échanger sur les prochaines nominations.

Nestor N'Gampoula

ROYAUME-UNI

Theresa May remettra sa démission à la reine Elisabeth le 7 juin

C'est devant le 10, Downing Street à Londres, que la Première ministre britannique a annoncé sa démission, déclarant, au bord des larmes: « Je le fais sans ressentiment, mais avec beaucoup de gratitude pour avoir pu servir le pays que j'aime ».

Theresa May a succédé à David Cameron après le vote sur le Brexit, en juin 2016. Elle apparaissait comme la seule à même de faire sortir le Royaume-Uni de l'Union européenne (UE). Il a fallu des mois de négociations laborieuses pour parvenir à un accord avec Bruxelles en novembre 2018. Mais Theresa May sera appelée à faire face à une

véritable guérilla de la part des eurosceptiques au sein de son parti et de son propre gouvernement. Les députés refuseront par trois fois l'accord négocié avec l'UE. Elle remettra sa démission

« Je le fais sans ressentiment, mais avec beaucoup de gratitude pour avoir pu servir le pays que j'aime »

à la reine Elisabeth le 7 juin. Affaiblie et contrainte à la démission, Theresa May laisse un pays divisé sur son avenir. Elle s'en va avant que son parti ne décide de

la contraindre de partir. En près de trois ans, trente ministres ont quitté son gouvernement et elle disposait de peu d'appuis politiques. Theresa May est la quatrième Premier ministre conservateur à chuter sur l'Europe, après Margaret Thatcher en 1990, John Major en 97, David Cameron en 2016.

La Grande-Bretagne doit sortir de l'UE au plus tard le 30 octobre prochain. Le favori à sa succession est Boris Johnson, chef de file des eurosceptiques et partisan d'un Brexit dur, sans accord. En même temps, il devra reconstruire la relation future avec l'Europe.

Noël Ndong

AMÉLIORATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

L'Enseignement supérieur valide le document des données statistiques

L'annuaire statistique 2016-2017 de ce secteur de l'éducation est un outil d'aide à la décision pour le gouvernement, explique la directrice des études et de la planification au ministère de l'Enseignement supérieur, Victorine Rachel Taty.

Il a été adopté le 25 mai à Brazzaville, au terme de l'atelier nationale de l'annuaire statistique. Le document est également utile au niveau mondial en vue de faire la comparaison des données sur l'enseignement supérieur, l'état d'éducation supérieur au Congo et dans les autres pays d'Afrique. Ces données sont souvent utilisées par des institutions qui œuvrent dans le domaine de l'éducation pour pouvoir définir leur aide à ses établissements. L'annuaire statistique est un recueil de données relatives à l'enseignement supérieur. Il traite plusieurs volets notamment celui des infrastructures, du nombre des étudiants et enseignants, matériel de travail, suivi des étudiants en matière de VIH/sida ainsi que des bourses des étudiants.

Le document s'étend sur les moyens de fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur, le budget et les ressources mises à leur disposition par l'Etat ainsi que leurs dépenses totales. Il contient des



Les participants de l'atelier (Adiac)

informations relatives à tous ces établissements d'enseignement supérieur ainsi que les données du ministère avec ces deux directions générales : la direction générale des œuvres universitaires et sociales et la direction générale de l'enseignement supérieur.

Victorine Rachel Taty a indiqué à cette même occasion que quand

on parle de l'enseignement supérieur, on voit l'unique université publique Marien-Ngouabi, l'Institut national du travail social et les établissements d'enseignement supérieur privés.

Le Congo compte au total, environ quarante établissements dont vingt-trois à Brazzaville, dix-sept à Pointe-Noire, a-t-elle dit.

L'atelier de validation a été organisé avec l'appui financier du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased) en vue de soutenir la production des statistiques de ce secteur.

L'annuaire statistique 2016-2017, apporte des informations utiles aux décideurs et aux différents acteurs pour formuler de manière éclairée la politique éduca-

tive, apprécier les résultats obtenus et mesurer les contraintes, explique le Praased.

A cet effet, le coordonnateur du Praased, Calixte Kolyardo a indiqué que l'engagement de son projet dans la production des annuaires statistiques s'inscrit dans le cadre de la perspective de la révision de la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025. Celle-ci vise à prendre en compte certaines thématiques omises dans ladite stratégie.

Notons que les travaux de la validation nationale de l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur ont été clôturés par le directeur de cabinet du ministre de tutelle, le Pr. Macaire Batchi.

Il a rappelé que le travail abattu a permis de produire un document important de pilotage du système éducatif après des amendements sur la qualité et le fond du document. « L'annuaire statistique 2016-2017, est un document de référence mais il faut s'atteler pour produire le document de 2017-2018 », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

AGRICULTURE

Des résultats satisfaisants pour la culture du manioc au Congo

Sur les huit filières cibles du Programme d'appui au développement des filières agricoles (Padef), seule celle du manioc a positivement impacté la vie des bénéficiaires.

Le rapport d'achèvement du Padef, présenté le 27 mai à Kintélé, révèle, en effet, une amélioration de l'indice d'accumulation des biens de quinze mille ménages bénéficiaires directs, une réduction de la malnutrition chez les garçons et les filles ainsi que des revenus des producteurs ciblés, grâce à l'adoption des boutures saines de manioc résistantes à la mosaïque.

Ces boutures saines ont été diffusées auprès de trois cent quatre-vingt-cinq Groupements d'intérêt économique et communautaire (GIEC) sur les quatre cent quarante-cinq prévus. L'utilisation de ce matériel végétal a aussi augmenté les rendements des producteurs de dix à vingt-cinq tonnes par hectare, dans les dix départements ruraux couverts par le projet.

« Pour soutenir la commercialisation de cette production, le Padef a réhabilité 248 km de voies navigables secondaires dans la Likouala, sur 240 km sélectionnés. Quarante-deux ouvrages de franchissement ont été construits, plus un centre communautaire de pêche à Okombé », indique le communiqué de presse.

S'agissant de la pisciculture, dix-sept sites pilotes piscicoles ont été mis en place dans le Pool, le Niari, la Bouenza et la Lékoumou dont six producteurs d'aliments et six d'alevins. Six étangs ont été réhabilités dans la station piscicole de Djoumouma.

Une campagne de vaccination contre la peste a été menée en 2014, au profit de 92 640 animaux dont cinq cent huit ovins et cent trente-deux caprins ovin-caprin (couverture animale).

Entre trente-cinq et soixante-trois GIEC ont bénéficié d'un appui dans le cadre des filières igname, banane.

Les producteurs de maïs et de soja ont également bénéficié d'une aide. Notons qu'en dépit du démarrage tardif des activités, le taux de réalisation des actions menées dans le cadre de ce projet est de 52%, avec un taux de décaissement global de 71%, soit 99% des fonds venant du Fonds international de développement agricole (Fida) et 38% du gouvernement. « Le projet a beaucoup tâtonné avant de le sortir du chaos et de lui permettre d'atteindre un achèvement ordonné. Ces conclusions permettront de mieux orienter les actions futures », a indiqué le coordonnateur dudit projet, Benjamin Dira.

Présidant les travaux d'ouverture, le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, Léon Tati, a souligné que cet atelier était l'occasion de tirer des leçons pour mieux orienter les actions du nouveau programme dont la formulation était imminente.

Pour consolider les acquis du Padef, le consultant recommande la mise en place d'une unité de coordination restreinte et transitoire.

Cofinancé par le Congo et le Fida à hauteur de huit milliards francs CFA, le Padef, mis en œuvre pendant cinq ans, avait pour objectif de renforcer l'accès des petits producteurs à des technologies agricoles et halieutiques appropriées de production, de transformation, de stockage et de conservation. Ce projet visait, de même, à faciliter l'accès des petits producteurs à des marchés transparents d'intrants ainsi que de produits agricoles et halieutiques.

Signalons que le directeur pays Fida pour les deux Congo, Abdelhaq Hanafi, a pris part à cet atelier de restitution.

Lopelle Mboussa Gassia

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Un atelier international sur les phytomédicaments se tient à Brazzaville

Les chercheurs congolais et burkinabè sont en conclave dans la capitale congolaise, du 27 au 29 mai, pour voir comment les médicaments à base de plantes peuvent relever davantage de défis en matière de santé.

« 95% des médicaments consommés en Afrique sont importés et peu de nouvelles molécules innovantes ciblant les maladies qui affectent les pays tropicaux ont été mises sur le marché », a fait constater le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, à l'ouverture de l'atelier international sur les phytomédicaments.

Evoquant les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il a indiqué que 70 % de la population africaine recourt à la médecine traditionnelle pour ses besoins en soins de santé primaires. Le Congo, selon lui, dispose d'une flore riche et diversifiée estimée à environ plus de six mille espèces médicinales dont à peine 10 à 15 % ont font l'objet d'études pharmacologique, phytochimique et toxicologique pouvant conduire

« 95% des médicaments consommés en Afrique sont importés et peu de nouvelles molécules innovantes ciblant les maladies qui affectent les pays tropicaux ont été mises sur le marché »

la mise au point des phytomédicaments.

Cet atelier qui réunit les chercheurs de l'Institut de recherche en sciences de la santé du Burkina Faso (IRSS) et ceux l'Institut national de recherche en sciences de la santé du Congo (IRSSA) vise donc, entre autres, à renforcer les capacités des chercheurs en matière de plantes médicinales. Le directeur de l'IRSS, le Dr Sylvain Ouédraogo, a souli-

gné qu'il est question de valoriser et encadrer les médecins traditionnels puisque les médicaments à base de plantes, considérés comme des remèdes valorisables, contribuent au bien-être de la population.

Le représentant de l'OMS au Congo, Lucien Manga, a quant à lui fait part de l'importance des phytomédicaments au moment où cette agence onusienne et plusieurs pays mettent le paquet pour l'atteinte de la couverture santé universelle. Il est donc nécessaire d'identifier et d'exploiter les ressources des forêts et tirer avantage de la pharmacopée. « Tout cela va favoriser la production locale des médicaments et l'amélioration de l'accès aux soins de santé dans un contexte où les revenus de la population sont limités », a-t-il indiqué.

Accord de partenariat

L'IRSS et l'IRSSA sont liés par un accord de partenariat signé le 19 février dernier. L'objet de l'accord est de fixer le cadre de la recherche en sciences de la santé, les termes de collaboration scientifique et technique entre les deux parties. Les domaines de coopération couvrent l'expertise scientifique ainsi que les techniques appliquées, notamment en matière d'infectiologie de terrain, de la biodiversité des phytomédicaments... Les deux parties ont également convenu de respecter et de soutenir le droit de propriété intellectuelle.

Cet accord conclu pour une durée de cinq ans et renouvelable par tacite reconduction est susceptible de dénonciation par l'une ou l'autre partie. L'atelier qui se tient à Brazzaville est donc le début de son exécution. Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a souligné que la coopération intra africaine est un levier à utiliser pour l'atteinte des objectifs communs en matière de recherche scientifique.

Rominique Makaya

UNIVERSITÉS DU NUMÉRIQUE

La cinquième édition s'est penchée sur les opportunités qu'offre la technologie

L'activité a réuni les étudiants, spécialistes et experts dans le monde des finances, les enseignants du département des Sciences et techniques de l'information et de la communication de l'Université Marien-Ngouabi, et bien d'autres personnalités sur les questions liées aux services financiers électroniques jouant un rôle majeur dans l'inclusion financière au Congo.

Organisée sur le thème « Le digital banking : comme catalyseur de l'inclusion financière », la session a permis aux différents acteurs du secteur des technologies de l'information et de la communication d'échanger et de découvrir les multiples facettes de l'impact de la transformation digitale sur les modes de vie actuels. Il s'est agi de présenter les avantages de ces innovations, avec l'expertise de différents acteurs, et aussi de sensibiliser le public à l'apport des systèmes de paiements électroniques à moindre coût et en tous lieux; à toute une gamme de produits, de services financiers utiles et adaptés aux besoins de la population (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance). Les communications présentées à cette occasion ont porté sur plusieurs thèmes, parmi lesquels «Le mobile banking : opportunité de bancarisation et de dynamisation de l'inclusion



La photo de famille

financière, régulation des transferts de fonds et des services financiers mobiles en République du Congo»; «UBA : les services de digital banking, outil de la satisfaction client». Selon Idriss Antonin Bossoto, manager de la structure UNIV2.0 et initiateur de l'événement, au Congo, les services bancaires mobiles (Mobile banking) et les services du

Mobile money (argent mobile) sont en train de révolutionner l'accès à la banque et aux services bancaires. « Seul 9% de la population congolaise adulte possède un compte bancaire. Ce qui fait du Congo, d'après l'Agence pour la promotion des investissements, le pays ayant l'inclusion bancaire la plus faible d'Afrique subsaharienne », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, a indiqué Idriss Antonin Bossoto, ces chiffres montrent que la téléphonie mobile constitue une opportunité permettant aux exclus du système bancaire d'accéder aux services financiers en temps réel, peu importe leur zone géographique. En effet, d'après l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce),

a-t-il dit, le revenu total du marché du Mobile money a connu une hausse de 22,74% en mars dernier.

Il a, en outre, conclu que le marché du Mobile money enregistre près de quatre millions six cent mille abonnés, avec plus d'un million d'abonnés actifs. Les utilisateurs du Mobile money ont réalisé près de vingt-trois millions d'opérations en mars, pour un montant de quatre-vingts milliards neuf cent millions francs CFA, selon l'Arpce.

Notons que la cérémonie a été ouverte par le directeur général de l'Agence de régulation des transferts de fonds, Jean Robert Massamba-Débat, en présence de trois autres partenaires pour leur implication dans la concrétisation de l'acte 5 des universités du numérique que sont l'Arpce et l'Agence congolaise des systèmes d'information ainsi que de la Banque panafricaine UBA.

Guillaume Ondzé

SOLIDARITÉ

La Fondation Gouamba offre des vivres aux personnes du 3^e âge à Ouenzé

Après avoir remis, le mois dernier, des kits alimentaires à la population âgée du quartier 58 bis, zone Mikalou, l'organisation philanthropique que dirige Ninon Pachel Gouamba, a accompli, le 24 mai, le même geste au profit de celle du quartier 58, zone Moukondo.



Ninon Gouamba remettant des kits alimentaires aux personnes du 3e âge, le 24 mai/Adiac

La fondation a remis à chacune des personnes de troisième âge dûment sélectionnées un kit alimentaire complet composé, entre autres, de poulets congelés, du riz, de l'huile végétale, des boîtes de tomate et bien d'autres produits de première nécessité. Ce geste est une manière pour elle d'établir non seulement une relation directe avec ces personnes démunies, mais surtout de leur apporter de quoi survivre pendant ce laps moment.

« Depuis hier je n'avais rien à manger; Dieu merci, Ninon Gouamba, un fils que nous avons élevé dans le quartier ici, vient de m'offrir ce sachet complet. Celui-ci

me permettra de bien passer cette journée d'aujourd'hui, celle de demain, peut-être aussi celle d'après-demain. je le remercie infiniment », s'est réjouie une vieille maman, invalide, bénéficiaire d'un kit. « C'est une grande joie de venir visiter les papas et mamans qui m'ont vu naître et grandir. Ce qui anime la fondation, c'est le désir d'aimer son prochain comme les Saintes écritures le disent. Les dons, nous les faisons d'habitude partout dans la ville. Compte tenu du manque de moyens conséquents, nous priorisons la zone où je suis élu parce qu'avant tout, ce sont

mes mandants, ce sont eux qui m'ont porté à l'hémicycle, parce que la charité bien ordonnée commence par soi-même », a avoué Ninon Pachel Gouamba. Rappelons que la Fondation Ninon-Gouamba œuvre depuis plus de sept-ans dans les actions sociales où elle pose régulièrement des gestes humanitaires en faveur des personnes démunies, dans plusieurs quartiers de Brazzaville. En dépit des difficultés, l'organisation philanthropique tient toujours à poursuivre ses actes de bienfaisance dans la ville capitale au bénéfice des familles pauvres.

Firmin Oyé

BURKINA FASO

Les églises, nouvelles cibles des attaques djihadistes

Le « Pays des hommes intègres » est en train de toucher le fond. Depuis des mois, les attentats se multiplient et le dernier a été perpétré dimanche, dans une église catholique.

« La communauté chrétienne de Toulfé (nord du pays) a été la cible d'une attaque terroriste, alors qu'elle était réunie pour la prière dominicale. L'attaque a causé la mort de quatre fidèles », a annoncé l'évêque Justin Kientega, dans un communiqué. Selon cette source, des individus lourdement armés ont attaqué l'église du village au moment où les fidèles célébraient la messe du dimanche.

Le 15 février, le père César Fernandez, missionnaire salésien d'origine espagnole, a été tué dans le centre du Burkina Faso. À la mi-mars, l'abbé Joël Yougbaré, curé de Djibo (nord) a été enlevé par des individus armés. Le 29 avril, six personnes avaient été tuées lors de l'attaque de l'église protestante de Silgadji, toujours dans le nord. Le 13 mai, quatre catholiques ont trouvé la mort lors d'une procession religieuse en honneur de la Vierge Marie à Zimtenga, dans le nord du pays. La veille, six personnes dont un prêtre avaient été tuées lors d'une attaque pendant la messe dans une église catholique à Dablo, dans le nord du pays. Plusieurs imams ont également été assassinés par les djihadistes dans le nord du Burkina depuis le début des attaques, il y a quatre ans, et qui sont de plus en plus fréquentes et meurtrières.

Ces attaques sont attribuées à une douzaine de groupes djihadistes, dont Ansarul islam, le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans et l'organisation Etat islamique (EI) au grand Sahara.

Si la communauté internatio-

nale n'agit pas maintenant, le terrorisme pourrait s'étendre à d'autres pays d'Afrique comme la République démocratique du Congo (RDC), où le groupe EI a récemment revendiqué sa première attaque, à la frontière avec l'Ouganda. C'est par le biais d'un message publié par Amaq, son agence de propagande, que le groupe terroriste a revendiqué pour la première fois une attaque sur le territoire congolais.

Toutefois, le texte reste flou sur les circonstances et la date des faits présumés. Il affirme que « des combattants de l'EI » ont mené une opération près de Kamango, dans la région de Beni, à la frontière avec l'Ouganda.

Le communiqué précisait, par ailleurs, que l'attaque aurait ciblé une caserne des Forces armées de la RDC basée dans le village de Bovata. La région de Beni est depuis 2014 le théâtre d'attaques chroniques attribuées aux ADF (Allied Democratic Forces, un groupe rebelle ougandais).

Si Daesh évoque un bilan de trois soldats congolais tués et de cinq autres blessés, une source à la Monusco confirme la mort de deux soldats et d'un civil.

Au journal Jeune Afrique, le capitaine Mak Hazukay, porte-parole de l'armée congolaise pour l'opération « Sokola 1 » menée contre les ADF, s'était refusé de confirmer ou infirmer la réalité de cette implication de l'organisation EI dans l'attaque. « Il nous faut du temps pour étudier cette revendication et évaluer sa réalité », déclarait-t-il.

Yvette Reine Nzaba

TRIBUNE LIBRE

Cuvette ouest : ne sacrifions pas l'avenir de nos enfants !

Intéressé par les questions qui touchent à la culture, nous avons été particulièrement frappé par la situation dramatique des enfants scolarisés en province, abandonnés à eux-mêmes. Nous ne prétendons point faire de la politique, encore moins de la polémique, mais alerter l'opinion publique, en tant que citoyen congolais, soucieux de l'avenir de notre nation sur le problème de l'éducation à l'intérieur du pays, où nous sommes appelé à servir la République. La culture et de prime abord l'éducation est le fondement de tout développement. C'est notre foi ferme et notre conviction profonde. Tous les grands pays, développés ou émergents, sont avant tout des pays de grande culture, qui investissent considérablement dans l'éducation, mais l'éducation de qualité, donnant ainsi la primauté à l'humain.

Le Congo est un pays principalement jeune. La province a une jeunesse belle et résiliente, qui ne demande qu'à recevoir une bonne instruction et un peu de pain, pour se réaliser pleinement. Combien de fois il nous a été donné de voir, avec admiration et fierté, des myriades d'écoliers d'une certaine maigreur, qui parcourent plusieurs kilomètres chaque jour, afin d'aller étudier ? Et nous savons qu'ils ne mangent pas toujours à leur faim (cette carence pouvant expliquer la non-scolarisation de plusieurs enfants, qui décrochent). Ces élèves dignes et courageux, par ce simple geste de longue marche quotidienne, souvent le ventre vide, prouvent qu'ils ont la soif d'apprendre, la volonté de réussir et de former

leur personnalité. Pourvu qu'on les aide, en luttant contre la malnutrition.

Notre grande amertume tient précisément au fait que beaucoup d'instituteurs, chargés de transmettre le savoir à ces enfants, n'ont pas la formation requise, les compétences nécessaires et le sens des responsabilités. Certains d'entre eux (même des directeurs d'établissements, avions-nous constaté) ont de réels problèmes à s'exprimer aisément en français et à écrire correctement. Il convient aussi de relever l'absentéisme de quelques encadreurs, qui préfèrent entreprendre des activités parallèles, dans leurs lieux d'affectation ou en dehors, plutôt que d'enseigner, alors qu'il y a insuffisance du personnel enseignant. Conséquence : les élèves ont dans leur majorité un niveau faible ; de véritables difficultés à raisonner juste en science, à parler, à lire et à écrire couramment. Ces éducateurs sont-ils réellement passés par l'École normale des instituteurs ou l'École normale supérieure pour étudier la pédagogie ? Comment, en pareilles conditions, dispenser un enseignement de qualité aux enfants et bien préparer leur futur ? L'école primaire est la base et une formation élémentaire mal conduite a des effets préjudiciables pour l'évolution normale de jeunes apprenants. Pis encore, la non-intégration de certains enfants en difficulté dans le système éducatif aggrave la situation. L'enseignement, tout comme la magistrature, est un sacerdoce : l'enseignant est un conducteur des esprits, un guide qui élève aux lumières ; un médecin qui guérit de l'ignorance, donne aux jeunes apprenants les outils,

les ressources et les compétences essentielles pour bâtir leur avenir. Noble et beau métier auquel il faut redonner de la valeur et de la rigueur.

Les responsables politiques et toutes les personnes de bonne volonté sont appelés à l'union des efforts et à l'action, afin de sauver les enfants scolarisés en province de l'ombre, de l'obscurantisme et de la faim. Les élèves ont grand besoin des établissements d'excellence ; d'un véritable apprentissage, au primaire et au secondaire, avec des formateurs qualifiés et responsables. Il y a nécessité que les pédagogues bénéficient régulièrement de formations continues : recyclages, séminaires... ; que des inspecteurs contrôlent permanemment ceux-ci et, le cas échéant, proposent des sanctions à leur encontre, à la hiérarchie, suivies d'effets. Il y a urgence de recruter des enseignants, afin de résorber le déficit en province. Il est de haute importance de construire des écoles ainsi que des bibliothèques, pourvues d'un équipement moderne et d'une riche documentation, à l'usage des professeurs et élèves, dans chaque district. Il est capital d'instaurer des cantines scolaires, afin de permettre aux jeunes d'apprendre le ventre plein et en bonne forme. Mais il faut avant tout mettre les enfants dans de bonnes dispositions d'étude, en leur fournissant l'électricité et l'eau courante. Les gouvernants devraient, en outre, veiller à l'accès effectif des enfants en difficulté à la scolarisation obligatoire, garantie par la Constitution ; mettre en œuvre des politiques d'apprentissage et d'entrepreneuriat, en faveur des jeunes, qui n'ont pas bé-

néficié d'une formation scolaire classique, afin qu'ils acquièrent des qualifications.

Il importe surtout de révolutionner globalement notre système éducatif, vestige de l'héritage colonial ; d'imaginer des solutions audacieuses, cohérentes et réalistes, de créer de nouveaux modèles d'instruction efficaces et adaptés à notre époque, à nos besoins et aux attentes du marché de l'emploi. Les nouvelles technologies, l'entrepreneuriat, ainsi que le développement durable sont, par exemple, de bonnes pistes à explorer. Il revient à nos décideurs de comprendre que l'école doit avoir pour préoccupation les savoirs pratiques et former aux métiers d'aujourd'hui et de l'avenir. Obtenir simplement un diplôme ne suffit plus. Nous devons, partant, relever le défi de la créativité, de l'inventivité et de l'innovation, en investissant dans le capital humain, notre plus grande richesse, en vue de la croissance inclusive. Surtout répondre aux enjeux de la mondialisation et de la globalisation, dans un monde en compétitivité et en mutation permanentes.

L'avenir de la nation est dans sa jeunesse, mais une jeunesse éclairée, saine et responsable. Donnons-lui les conditions propices à son épanouissement intellectuel, physique et à son développement culturel. Replaçons la qualité et le mérite au cœur de l'éducation. La jeune génération nous le rendra bien, en faisant du Congo un pays des lumières et de progrès, par le travail et l'unité. Dieu bénisse le Congo !

Kelly D.H. Mowendabeka,
président du Tribunal
d'instance d'Okoyo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections :

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO









L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpa) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

UNIVERSITÉS DU NUMÉRIQUE

La cinquième édition s'est penchée sur les opportunités qu'offre la technologie

L'activité a réuni les étudiants, spécialistes et experts dans le monde des finances, les enseignants du département des Sciences et techniques de l'information et de la communication de l'Université Marien-Ngouabi, et bien d'autres personnalités sur les questions liées aux services financiers électroniques jouant un rôle majeur dans l'inclusion financière au Congo.

Organisée sur le thème « Le digital banking : comme catalyseur de l'inclusion financière », la session a permis aux différents acteurs du secteur des technologies de l'information et de la communication d'échanger et de découvrir les multiples facettes de l'impact de la transformation digitale sur les modes de vie actuels. Il s'est agi de présenter les avantages de ces innovations, avec l'expertise de différents acteurs, et aussi de sensibiliser le public à l'apport des systèmes de paiements électroniques à moindre coût et en tous lieux; à toute une gamme de produits, de services financiers utiles et adaptés aux besoins de la population (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance). Les communications présentées à cette occasion ont porté sur plusieurs thèmes, parmi lesquels «Le mobile banking : opportunité de bancarisation et de dynamisation de l'inclusion



La photo de famille

financière, régulation des transferts de fonds et des services financiers mobiles en République du Congo»; «UBA : les services de digital banking, outil de la satisfaction client». Selon Idriss Antonin Bossoto, manager de la structure UNIV2.0 et initiateur de l'événement, au Congo, les services bancaires mobiles (Mobile banking) et les services du

Mobile money (argent mobile) sont en train de révolutionner l'accès à la banque et aux services bancaires. « Seul 9% de la population congolaise adulte possède un compte bancaire. Ce qui fait du Congo, d'après l'Agence pour la promotion des investissements, le pays ayant l'inclusion bancaire la plus faible d'Afrique subsaharienne », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, a indiqué Idriss Antonin Bossoto, ces chiffres montrent que la téléphonie mobile constitue une opportunité permettant aux exclus du système bancaire d'accéder aux services financiers en temps réel, peu importe leur zone géographique. En effet, d'après l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce),

a-t-il dit, le revenu total du marché du Mobile money a connu une hausse de 22,74% en mars dernier.

Il a, en outre, conclu que le marché du Mobile money enregistre près de quatre millions six cent mille abonnés, avec plus d'un million d'abonnés actifs. Les utilisateurs du Mobile money ont réalisé près de vingt-trois millions d'opérations en mars, pour un montant de quatre-vingts milliards neuf cent millions francs CFA, selon l'Arpce.

Notons que la cérémonie a été ouverte par le directeur général de l'Agence de régulation des transferts de fonds, Jean Robert Massamba-Débat, en présence de trois autres partenaires pour leur implication dans la concrétisation de l'acte 5 des universités du numérique que sont l'Arpce et l'Agence congolaise des systèmes d'information ainsi que de la Banque panafricaine UBA.

Guillaume Ondzé

SOLIDARITÉ

La Fondation Gouamba offre des vivres aux personnes du 3^e âge à Ouenzé

Après avoir remis, le mois dernier, des kits alimentaires à la population âgée du quartier 58 bis, zone Mikalou, l'organisation philanthropique que dirige Ninon Pachel Gouamba, a accompli, le 24 mai, le même geste au profit de celle du quartier 58, zone Moukondo.



Ninon Gouamba remettant des kits alimentaires aux personnes du 3e âge, le 24 mai/Adiac

La fondation a remis à chacune des personnes de troisième âge dûment sélectionnées un kit alimentaire complet composé, entre autres, de poulets congelés, du riz, de l'huile végétale, des boîtes de tomate et bien d'autres produits de première nécessité. Ce geste est une manière pour elle d'établir non seulement une relation directe avec ces personnes démunies, mais surtout de leur apporter de quoi survivre pendant ce laps moment.

« Depuis hier je n'avais rien à manger, Dieu merci, Ninon Gouamba, un fils que nous avons élevé dans le quartier ici, vient de m'offrir ce sachet complet. Celui-ci

me permettra de bien passer cette journée d'aujourd'hui, celle de demain, peut-être aussi celle d'après-demain. je le remercie infiniment », s'est réjouie une vieille maman, invalide, bénéficiaire d'un kit. « C'est une grande joie de venir visiter les papas et mamans qui m'ont vu naître et grandir. Ce qui anime la fondation, c'est le désir d'aimer son prochain comme les Saintes écritures le disent. Les dons, nous les faisons d'habitude partout dans la ville. Compte tenu du manque de moyens conséquents, nous priorisons la zone où je suis élu parce qu'avant tout, ce sont

mes mandants, ce sont eux qui m'ont porté à l'hémicycle, parce que la charité bien ordonnée commence par soi-même », a avoué Ninon Pachel Gouamba. Rappelons que la Fondation Ninon-Gouamba œuvre depuis plus de sept ans dans les actions sociales où elle pose régulièrement des gestes humanitaires en faveur des personnes démunies, dans plusieurs quartiers de Brazzaville. En dépit des difficultés, l'organisation philanthropique tient toujours à poursuivre ses actes de bienfaisance dans la ville capitale au bénéfice des familles pauvres.

Firmin Oyé

BURKINA FASO

Les églises, nouvelles cibles des attaques djihadistes

Le « Pays des hommes intègres » est en train de toucher le fond. Depuis des mois, les attentats se multiplient et le dernier a été perpétré dimanche, dans une église catholique.

« La communauté chrétienne de Toulfé (nord du pays) a été la cible d'une attaque terroriste, alors qu'elle était réunie pour la prière dominicale. L'attaque a causé la mort de quatre fidèles », a annoncé l'évêque Justin Kientega, dans un communiqué. Selon cette source, des individus lourdement armés ont attaqué l'église du village au moment où les fidèles célébraient la messe du dimanche.

Le 15 février, le père César Fernandez, missionnaire salésien d'origine espagnole, a été tué dans le centre du Burkina Faso. À la mi-mars, l'abbé Joël Yougbaré, curé de Djibo (nord) a été enlevé par des individus armés. Le 29 avril, six personnes avaient été tuées lors de l'attaque de l'église protestante de Silgadji, toujours dans le nord. Le 13 mai, quatre catholiques ont trouvé la mort lors d'une procession religieuse en honneur de la Vierge Marie à Zimtenga, dans le nord du pays. La veille, six personnes dont un prêtre avaient été tuées lors d'une attaque pendant la messe dans une église catholique à Dablo, dans le nord du pays. Plusieurs imams ont également été assassinés par les djihadistes dans le nord du Burkina depuis le début des attaques, il y a quatre ans, et qui sont de plus en plus fréquentes et meurtrières.

Ces attaques sont attribuées à une douzaine de groupes djihadistes, dont Ansarul islam, le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans et l'organisation Etat islamique (EI) au grand Sahara. Si la communauté internatio-

nale n'agit pas maintenant, le terrorisme pourrait s'étendre à d'autres pays d'Afrique comme la République démocratique du Congo (RDC), où le groupe EI a récemment revendiqué sa première attaque, à la frontière avec l'Ouganda. C'est par le biais d'un message publié par Amaq, son agence de propagande, que le groupe terroriste a revendiqué pour la première fois une attaque sur le territoire congolais.

Toutefois, le texte reste flou sur les circonstances et la date des faits présumés. Il affirme que « des combattants de l'EI » ont mené une opération près de Kamango, dans la région de Beni, à la frontière avec l'Ouganda.

Le communiqué précisait, par ailleurs, que l'attaque aurait ciblé une caserne des Forces armées de la RDC basée dans le village de Bovata. La région de Beni est depuis 2014 le théâtre d'attaques chroniques attribuées aux ADF (Allied Democratic Forces, un groupe rebelle ougandais). Si Daesh évoque un bilan de trois soldats congolais tués et de cinq autres blessés, une source à la Monusco confirme la mort de deux soldats et d'un civil.

Au journal Jeune Afrique, le capitaine Mak Hazukay, porte-parole de l'armée congolaise pour l'opération « Sokola 1 » menée contre les ADF, s'était refusé de confirmer ou infirmer la réalité de cette implication de l'organisation EI dans l'attaque. « Il nous faut du temps pour étudier cette revendication et évaluer sa réalité », déclarait-t-il.

Yvette Reine Nzaba

RELIGION

Les Kimbanguistes fêtent leur Noël

L'Eglise de Jésus-Christ sur la terre a célébré, le 25 mai à Brazzaville, la fête de la Nativité, correspondant à la naissance, en 1916, de Salomon Dialungana Kiangani, son chef spirituel de 1992 à 2001.

En grande pompe, les groupes de chorales maman Mwilu, Jérusalem, la fanfare et le mouvement social de la surveillance kimbanguiste ont défilé sur une portion de l'avenue Loutassi, en passant par le rond-point Mounjali et sur l'avenue des Trois martyrs jusqu'à leur paroisse au quartier Plateau des-15-ans.

Cette année, les festivités du 25 mai, célébrées pour la dix-neuvième fois, correspondent au cent troisième anniversaire de Dialungana. Par le passé, les Kimbanguistes célébraient, à l'instar d'autres chrétiens, la fête de Noël chaque 25 décembre. Ce qu'ils ont respecté de 1959 à 1998, soit pendant trente-neuf ans. A la suite de l'assemblée générale tenue à Nkamba, du 27 au 31 mars 1999, cette date a été révisée, les Kimbanguistes soutenant que Jésus-Christ n'était pas né le 25 décembre mais plutôt le 25 mai.

En 2018, les pasteurs de cette église, dont Azer Akouangué,



La fanfare kimbanguiste fêtant Noël, le 25 mai/Adiac

avaient, à l'occasion, puisé des arguments dans la Bible pour illustrer la position géographique et climatologique de Nareath, la différenciation des calendriers juif, babylonien et grégorien pour expliquer aux fidèles kimbanguistes que la fête de Noël n'était pas le 25 décembre mais plutôt le 25 mai. « Nous célébrons la

fête de la Nativité, c'est-à-dire la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ. Cela peut paraître paradoxal aux yeux de certains chrétiens et observateurs non avertis. En effet, après Jésus-Christ, la question de la date de naissance du Christ ne fut pas tranchée et les hypothèses qu'avançaient les pères

de l'Eglise ne parvenaient pas à convaincre », avait expliqué l'un des pasteurs, représentant de la ville de Brazzaville au sein de l'église kimbanguiste, paroisse Plateaux des-15-ans.

Pour les Kimbanguistes, le 25 décembre est une date conventionnelle décidée par les pères de l'Eglise catholique, par contre

celle du 25 mai leur a été révélée. Bien que la position de cette église n'ait pas encore fait l'unanimité, elle suscite, cependant, critiques et railleries.

Toutefois, dans la liesse et habillés en uniforme blanc et vert, les mouvements des fidèles kimbanguistes : groupes de fanfare, flûtistes et choristes ont défilé sur les quelques artères pour marquer leur ancrage à la fête de la Nativité qui correspond, selon eux, à l'acceptation chrétienne de la fête de Noël.

Rappelons que l'église kimbanguiste est fondée en 1921. La localité de Nkamba, son siège, est basée en République démocratique du Congo, dans la province du Bas-Congo. Construite par les fidèles de cette église, cette localité est connue pour être la ville de naissance de Simon Kimbangu, le père du kimbanguisme. Ses fidèles croient en la Bible et également à leur magistère, c'est-à-dire les dires des pères spirituels.

Fortuné Ibara

LIVRE

«L'illusion mythomaniacque du Génocide des Laris au Congo» présenté officiellement

Profitant de son séjour parisien, Clotaire Ouelo Louangou a présenté à la diaspora son nouvel ouvrage en réponse à Dominique Koukou. Retour sur l'argumentaire / contre argumentaire de l'auteur, étayé à chaque explication en appui des extraits de personnalités, philosophes, ou en référence à la Bible.

Le 25 mai, en début d'après-midi, la salle République de l'hôtel Mercure Paris Pantin a accueilli le public parisien pour suivre l'argumentaire de Clotaire Ouelo Louangou à propos de ce qui, à ses yeux, lui semble n'être «qu'une illusion mythomaniacque», suite à sa lecture du livre de Dominique Koukou dans lequel celui-ci a écrit que « dans toute l'histoire politique du Congo, les Laris ont connu persécutions, crimes et génocide ».

Salle comble. En premier lieu, une minute de silence observée en mémoire de « toutes les victimes depuis 1959 au Congo ». Sous la modération de Armande Atibayeba, à la manière d'une séance d'éducation civique, l'auteur a donné tout d'abord les raisons l'ayant poussé à s'insurger à la rhétorique fallacieusement élogieuse d'une ethnie, celle des Laris, orchestrée par Dominique Koukou. «C'est un éloge de la part d'un homme de Dieu outrepassant la recommandation suivant laquelle Dieu a dit à Moïse : «Tu ne porteras point de faux témoignages contre ton prochain», a-t-il précisé, reprenant la toute première des multiples citations de son livre.

« Non ! Selon les termes de la convention des Nations unies du 9 décembre 1948, assure Clotaire Ouelo Louangou, il n'y a pas eu une planification pour un règlement de comptes rangé contre une ethnie donnée. Cela ne s'apparente en rien à la définition d'un génocide tel que défini par le qualifiant comme un crime contre l'humanité tendant à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux ».

« Non ! Continue-t-il, jusqu'alors,

il y a quatre génocides connus au niveau international. Celui des Arméniens en 1915 ; le génocide des Juifs lors de la Seconde Guerre mondiale, reconnu par la cour de Nuremberg en 1945 et a même servi de point de départ à la définition du terme. Plus récemment, le massacre des Tutsis au Rwanda en 1994 et celui perpétré à Srebrenica (Bosnie-Herzégovine) en 1995 ont été qualifiés de génocide par les Tribunaux pénaux internationaux pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie ». « C'est comme si moi, en tant qu'administrateur-maire, j'avais planifié contre les Laris, en appui du service état civil, des atteintes volontaires à leur vie, à leur intégrité physique ou psychique, une soumission à des conditions d'existence mettant en péril la vie des Laris, les entravant à leur naissance et les contraignant aux transferts forcés », poursuit-il.

S'appuyant sur les propos d'Abraham Lincoln, « Le silence devient un péché lorsqu'il prend la place qui revient à la protestation ; et, d'un homme, il fait alors un lâche », Clotaire Ouelo Louangou s'est indigné au point de dénoncer la démarche de la négation de Dominique Koukou en sa qualité de citoyen du Congo-Brazzaville. Certes, la vie est composée d'images surfaites donnant une perception visuelle erronée. Mais, de là, concevoir des thèses assises sur un tissu de mensonges grossiers dont lui seul connaît les tenants et les aboutissants est inacceptable !

« Non ! En tant que patriote, je ne pouvais pas me taire ; surtout qu'après analyse, j'ai relevé que Dominique Koukou adopte un



Clotaire Ouelo Louangou à l'issue de son argumentaire à propos de ce qui, à ses yeux, lui semble n'être -qu'une illusion mythomaniacque- en décryptant le livre de Dominique Koukou/Crédit photo : Fredy Mizelet by Flam Image

discours où il utilise le terme «Bou-Mountou» pour les Laris, à savoir une qualification positive. Tandis que pour toutes les autres ethnies, à ses yeux, c'est plutôt la qualification négative «Tsi Bou-lou». Ce monsieur est en mal de visibilité et de positionnement politique », admet-il.

« Un livre de commande »

A l'image de son livre, Clotaire Ouelo Louangou a terminé son argumentaire / contre argumentaire par une invitation au partage du concept « mieux-vivre-ensemble ». Car, estime-t-il, « une nation se doit d'être solidaire, dynamique et fière de son unité dans la diversité culturelle ».

L'assistance s'est montrée intéressée et a pu échanger au cours d'une séquence de questions /réponses même si la plupart attendaient de prolonger la réflexion après avoir lu le livre. Parmi ceux qui ont pu le parcourir, tel qu'Antoine Page Kihoulou, activiste politique de la diaspora, ce livre de Clotaire lui est apparu plutôt comme un livre de commande.

Selon l'activiste, « C'est une énième réaction de propagande idéologique au livre-propagande en réponse à celui de Dominique Koukou. L'auteur aurait dû s'élever intellectuellement et ne pas verser dans le mimétisme-perroquet du livre de l'auteur précité. Le Congo n'a connu

que deux conflits ethniques, en 1959 et en 1993. Tous les autres sont des conflits politiques sanglants mettant les civils en victimes de choix. Le Congo n'est pas en mal du vivre-ensemble! ». L'auteur s'est justifié en avançant que son ouvrage est plutôt l'initiative d'un patriote qui vient à Paris, là où, précisément, a été édité le livre source de son décryptage. En citoyen averti, il lance un appel pour une citoyenneté responsable autour des valeurs de la République en danger, à son avis élément essentiel pour créer une rhétorique fondée sur le logos et une éthique pour le « mieux-vivre-ensemble » des Congolais.

Marie Alfred Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE I

Les Diables noirs terminent sur des contre-performances

Devancés par l'AS Otoho et l'Etoile du Congo, les Diablotins sont toutefois sur le podium de la compétition, malgré leur défaite 1-2, le 26 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat, face à Tongo FC, à l'issue de la vingt-sixième et dernière journée.

Avec un total de quarante-sept points au compteur, les Diables noirs se classent troisièmes du championnat derrière le leader AS Otoho (soixante et un points) et l'Etoile du Congo (cinquante-quatre points).

Les jaune et noir ont mal bouclé la saison, concédant deux défaites lors des deux dernières journées respectivement face au FC Kondzo et Tongo FC sur le score identique. La qualification de l'Etoile du Congo pour la Coupe de la Confédération a été peut-être la source de la démotivation.

Les dirigeants et le staff du club doivent déjà tirer les leçons de ce parcours et fixer d'autres objectifs car la Coupe du Congo commence bientôt. « Il faut commencer à voir mon cas personnel puisque je ne sais pas si je serai gardé mais, si je suis maintenu, je verrai dans quelle mesure faire un grand aménagement du club, à travers un recrutement, parce que je ne souhaite garder que



L'équipe des Diables noirs Adiac

quelques joueurs », a déclaré l'entraîneur des Diablotins, Ghislain Tchamas.

Les supporters des jaune et noir souhaitent que leur équipe termine en beauté. Mal-

heureusement, ils ont été déçus par cette nouvelle contre-performance contre Tongo FC qui

était plus réaliste. En effet, les Diables noirs ont bien débuté la rencontre en ouvrant le score dès la dixième minute par le biais de leur attaquant, Odile Ombion «Chabo». Tsibo Chevely de Tongo FC lui a répondu à la trente-deuxième minute. Du retour des vestiaires, Tongo FC a multiplié les occasions jusqu'à inscrire le second but qui portait la griffe de Carl Mpoungui.

Sur la majorité des derbys du championnat, les adversaires des Diables noirs ont été mieux. « Quand vous vous battez pour une quelconque place et si mathématiquement vous vous rendez compte que l'objectif ne peut pas être atteint, cela vous démotive et les sacrifices ne seront plus énormes. Nous avons beau remonter les joueurs sur le plan psychologique et tactique mais, ils étaient trop abattus puisqu'au finish, nous ne sommes pas Africains », a conclu l'entraîneur.

Rude Ngoma (stagiaire)

ALGÉRIE

Prince Ibara et l'USM Alger sacrés champions

L'USMA et Prince Ibara sont sacrés champions d'Algérie après leur victoire sur le terrain du CS Constantine de Dylan Bahamboula.



Avec 9 buts, Prince Ibara est le meilleur buteur du nouveau champion d'Algérie, l'USMA (DR). Vainqueurs sur le terrain du CS Constantine 1-3, l'USM Alger est sacré champion d'Algérie. Titulaire en pointe, Prince Ibara a marqué le 2e but de son équipe à la 39e (1-2) d'une frappe de l'intérieur du droit. Averti pour avoir retiré son maillot puis remplacé à la 61e, il a croisé Dylan Bahamboula sur le pré : remplaçant, l'ancien Monégasque est entré à la pause.

L'équipe algéroise termine avec 1 point d'avance sur la JS Kabylie et remporte ainsi le 8e titre de son histoire. Le CS Constantine termine pour sa part à la 7e place et ne disputera pas de Coupe d'Afrique.

Avec 9 buts en 22 matchs cette saison (dont 15 comme titulaire) Prince Ibara est le meilleur réalisateur de son équipe. L'international congolais, qui a surtout fait parler la poudre durant la première partie de saison avec 6 buts inscrits entre août et octobre 2018, a été l'un des artisans du titre. Une passe décisive et quelques penaltys obtenus à mettre à son actif.

Camille Delourme

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Zamalek remporte son premier titre

Les Egyptiens ont décroché, le 26 mai à Alexandrie, la seizième édition de la compétition en s'imposant aux tirs au but 5-3 face aux Marocains de la Renaissance sportive de Berkane.

Battus sur le terrain de Berkane dans les ultimes minutes 0-1 lors du match aller, les Egyptiens ont pris leur revanche à domicile, en dominant leur adversaire sur ce score identique. En effet, malgré une saison sportive ratée au niveau du championnat égyptien, les Chevaliers blancs de Zamalek ont renversé la vapeur. Mahmoud Alaa a inscrit l'unique but de la rencontre à la 55e mn en transformant un penalty suite à une faute de main de Larbi Naji, dans sa surface de réparation, relançant ainsi la rencontre.

Pendant la fatidique séance des tirs au but, les joueurs de Zamalek, plus réalistes, ont tous brillé dans cet exercice. Le tir manqué

par le deuxième joueur de la Renaissance sportive de Berkane a été le tournant du match. Ainsi, ce sacre de Zamalek met fin à une longue période de seize années de tourisme non rentable sur la scène continentale. Cette formation du Caire n'avait plus gagné de titre continental depuis 2003 et cette coupe vient, à cet effet, renforcer son palmarès. Le club comptait jusqu'à cinq ligues des champions (1984, 1986, 1993, 1996, 2002), une Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe (2000) et trois Super Coupes de la Confédération africaine de football (1994, 1997, 2003).

R.Ng. (stagiaire)

COUPE DU MONDE U-20

Le Sénégal et le Nigeria font une bonne entrée en compétition

Les Lionceaux de la Téranga et les Flying eagles ont débuté la Coupe du monde de football des moins de 20 ans en dominant leurs adversaires respectifs.

Logé dans le groupe A avec la Pologne, la Colombie et le Tahiti, le Sénégal n'a pas fait cadeau à son adversaire de la première journée en lui infligeant une défaite sans appel 3-0. Ouvrant la marque dix secondes après le coup d'envoi, l'attaquant sénégalais, Amadou Sagna, a inscrit le but le plus rapide de l'histoire du mondial de cette catégorie. Le buteur a doublé la mise à la 29e mn avant de signer son triplé à la 50e. « C'est un grand honneur et une grande joie pour moi d'avoir pu inscrire ce but rapide et d'avoir battu le record. Réaliser un triplé est aussi très particulier, mais je n'y serai jamais arrivé sans le travail extraordinaire de toute l'équipe », a-t-il déclaré sur Fifa.com

De son côté, le Nigeria qui est dans le même groupe que l'Ukraine, les Etats-Unis d'Amérique

et le Qatar (groupe D) a battu ce dernier sur le score de 4 à 0. Supérieurs sur le plan physique et technique, les Flying eagles ont logiquement pris une option sur la victoire grâce au but de Maxwell Effiom, inscrit à la 12e mn, puis Okechukwu Offia, douze minutes plus tard. Malgré les efforts des Qataris, les Nigériens ont poursuivi leur offensive à la seconde période avec deux nouvelles réalisations signées Ayotomiw Dele-Bashiru (68e mn) et Aliu Salawudeen (74e).

Rappelons que quatre pays africains participent à cette compétition. Il s'agit du Sénégal, du Nigeria, du Mali et de l'Afrique du Sud. Cette coupe qui est à sa vingt-deuxième édition regroupe, du 23 mai au 15 juin, vingt-quatre équipes en Pologne.

R.Ng. (stagiaire)

Le conseil départemental et municipal entend doter la ville d'infrastructures et équipements modernes

L'annonce a été faite, il y a quelques jours, par Jean François Kando, député-maire de la ville océane, à l'occasion de la clôture de la sixième session ordinaire dite « administrative » de l'assemblée locale.

La sixième session ordinaire du conseil municipal et départemental a eu à délibérer sur plusieurs affaires qui impactent la vie de la cité. De façon certaine, la raison l'a emporté sur toutes les thématiques débattues. Par exemple, lorsqu'il s'est agi des comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2018.

Dans son mot de clôture, le premier citoyen de la ville de Pointe-Noire a exprimé la volonté inébranlable du conseil départemental et municipal de doter la ville océane des infrastructures et équipements modernes.

La réussite de ce programme, a-t-il dit, réside dans la capacité du bureau exécutif à maximiser les ressources fiscales tout en apportant des mesures correctives destinées à limiter les pertes d'échelles dues aux évasions fiscales.

C'est pour cette raison qu'au regard des résultats mitigés réalisés sur le recouvrement des recettes, le président de l'assemblée locale de Pointe-Noire a annoncé la mise

en place d'une commission mixte conseil et mairie, afin d'aller sur le terrain contrôler l'effectivité du recouvrement des recettes du ressort exclusif de la mairie. « Notre volonté de doter la ville en in-

frastructures et équipements modernes est inébranlable. Voilà pourquoi, la maximisation des recettes doit toujours demeurer au centre de notre action, car pour construire la

ville, il nous faut disposer des moyens nécessaires », a dit Jean François Kando.

Dans le même ordre d'idées, le maire a déclaré la fin du processus de maîtrise du fichier

des contribuables engagé avec le concours du cabinet Geeps consulting. Cette opération a permis de dénombrer 22 497 contribuables dont 6 148 dans le premier arrondissement Emery-Patrice-Lumumba, 1 504 à Mvou-Mvou, 2 825 à Tié-Tié, 4 898 à Loandjili, 4 212 à Mongo-Mpoukou et 2 910 à Ngoyo. « Il s'agit là d'une étape importante dans le processus de maximisation du potentiel fiscal et parafiscal de notre ville », a conclu Jean François Kando.

Notons que ces assises ont été rehaussées de la présence du ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, chargé de la Décentralisation, Charles Nganfouomo. Sa communication sur les principaux textes de la décentralisation a édifié les élus locaux, les autorités locales et les fonctionnaires territoriaux, ce qui leur permettra de faire une lecture et une bonne interprétation de ceux-ci dans leur pratique quotidienne.

Hugues Prosper Mabonzo



Les élus locaux pendant la clôture de la sixième session ordinaire / crédit photo mairie centrale

MÉDIAS

Le CSLC vulgarise les « Actes des assises de la presse congolaise »

Sept mois après la tenue des états généraux de la presse congolaise en octobre 2018 à Brazzaville, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, à la tête d'une forte délégation, a organisé un atelier de restitution, le 24 mai, à Pointe-Noire.

Devant les responsables de près de quarante organes de presse de la capitale économique, les journalistes et les autorités locales, Philippe Mvouo a exprimé sa satisfaction et l'intérêt de la tenue de la rencontre. « Aujourd'hui est un jour rare pour la presse de Pointe-Noire et du Kouilou, rare en ce que son contenu, du moins celui que nous lui donnons, fait son exception, comparé aux nombreux jours passés, égrenés pendant des années. En effet, rarement le Conseil supérieur de la liberté de communication a organisé des forums, des focus, des ateliers ou des séminaires en faveur des professionnels de l'information et de la communication de ces deux départements », a-t-il souligné.

Philippe Mvouo a souligné que les assises de la presse congolaise ont été organisées dans le but de revaloriser la profession du journalisme au Congo. En effet, pour aider à l'appropriation de leur philosophie, des actes dits « Actes des assises » ont été édités et sont en train d'être vulgarisés. « Du fond de notre conscience et du haut de nos responsabilités partagées et individuelles, nous sommes interpellés sur la problématique de la qualité de la presse de notre pays et de la cause du journaliste congolais. Cela appelle donc de nous un nou-

veau regard sur nos médias et sur le travail de nos journalistes. Nous allons remettre ces actes à tous les médias pour s'en approprier », a-t-il ajouté. Soulignons que cette restitution a été animée par deux éminents conférenciers, à savoir le Pr Ludovic Miyouna, conseiller en communication du président du CSLC, qui a édifié les professionnels de l'information sur les défis de la communication, et Jean Clotaire Yimbou, journaliste à « Présence économique », qui a parlé des arnaques et le journaliste.

Le premier intervenant, pendant plus de trente minutes, édifié l'assistance dominée par ses anciens étudiants à l'Université Marien-Ngouabi. Il a, cependant, rappelé aux journalistes que la communication a atteint une nouvelle dimension inséparable de l'homme avec l'arrivée de l'internet et du numérique. « Aujourd'hui, on assiste à des nouveaux médias, une nouvelle révolution à la fois industrielle, technique et technologique qui nous met en face de plusieurs défis. Et ces médias alternatifs nous amènent à nous interroger sur l'avenir de notre presse », a-t-il laissé entendre. C'est pourquoi il a invité les professionnels de l'information à se référer aux textes publiés par le CSLC. Le Pr Ludovic Miyouna a, par ailleurs, de-



Une vue des participants/Adiac

mandé à la presse audiovisuelle de moderniser son savoir-faire. De son côté, Jean Clotaire Yimbou a fait savoir que l'arnaque est un délit. « Ces mauvais comportements ont commencé à polluer la crédibilité de nos rédactions après les fameuses guerres, notamment par la divulgation des avis de recherche des prétendus disparus pour permettre à ces derniers de régulariser leur situation à l'étranger; à travers des coupures de presse, des communiqués de radio et de télé. Nous avons mis la

main dans la confiture et voilà que les mouches nous pourchassent », a-t-il dit, avant d'appeler les journalistes à la loyauté et à la responsabilité.

Avant ces exposés, le secrétaire administratif du CSLC, Théophile Miété Likibi, a fait la synthèse des assises de Brazzaville. Selon lui, plusieurs recommandations ont été adoptées parmi lesquelles la création d'une messagerie de la presse et d'une agence de publicité. S'agissant des résolutions, les participants ont retenu la création d'un comité de suivi des accords des

assises de la presse composé de onze membres. A l'issue des échanges entre les membres du CSLC et les professionnels des médias de Pointe-Noire et du Kouilou, ces derniers ont remercié le président de leur organe régulateur pour l'organisation de cette activité qui leur a permis de prendre conscience afin de mettre en application l'éthique du journalisme. Clôurant les travaux, Philippe Mvouo a annoncé l'organisation sous peu d'un atelier de recyclage des journalistes de Pointe-Noire et du Kouilou.

Charlem Léa Legnoki

SALON DE L'IMMOBILIER

La quatrième édition s'est penchée sur les érosions

L'événement s'est déroulé du 24 au 26 mai à la Chambre de commerce, marqué par une conférence portant sur la sensibilisation des décideurs administratifs et politiques, de la population et des communautés à la fragilité du cadre géomorphologique sur lequel ils exercent leurs activités.

Le salon de l'immobilier, de la construction, de l'artisanat, de la décoration et de la mobilité urbaine du Congo est une initiative de l'Association pour l'aménagement et la gestion environnementale des villes urbaines du Congo, que dirige Désiré Bikoumou. À l'occasion de la conférence organisée pour la circonstance, l'architecte Sandra Tchinianga a parlé des causes des érosions à Pointe-Noire, indiquant qu'elles sont géomorphologiques, sociales, climatiques et hydrodynamiques.



Une vue des participants / Adiac

«L'érosion est un processus de dégradation et de transformation du relief, et donc des sols, roches, berges et littoraux qui est causée par tout agent externe. L'érosion agit à différents rythmes et peut, sur plusieurs dizaines de millions d'années, raser des montagnes, creuser des vallées, faire reculer des falaises »,

«L'érosion est un processus de dégradation et de transformation du relief, et donc des sols, roches, berges et littoraux qui est causée par tout agent externe. L'érosion agit à différents rythmes et peut, sur plusieurs dizaines de millions d'années, raser

des montagnes, creuser des vallées, faire reculer des falaises », a-t-elle déclaré.

Des solutions techniques ont été proposées en vue de faire comprendre aux participants que le phénomène des érosions à Pointe-Noire ne constitue pas une fatalité

mais qu'il existe des moyens pour y remédier.

Pour sa part, Aimé Gérard Didier Loemba, directeur de l'Environnement et de la salubrité publique, a fait savoir que pour disposer d'un environnement sain, il sied de garantir une politique d'urbanisme de développement durable capable de maintenir l'équilibre entre l'homme et son milieu ambiant. De ce point de vue, selon lui, la qualité de vie dépend du respect des normes d'urbanisme sur les écosystèmes, concentrées sur un plan directeur qui consiste à définir toutes politiques visant à réduire les atteintes à l'environnement et à la santé de la population, notamment la gestion des sols, la politique d'habitat, les infrastructures routières, les réseaux d'évacuation des eaux pluviales et autres.

Séverin Ibara

PROTECTION DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH/SIDA

Fin des rencontres contre la stigmatisation et la discrimination

Une campagne de sensibilisation des parties prenantes aux dispositions légales de la Protection des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et une formation des acteurs de santé ainsi que des organisations de la société civile ont eu lieu, les 23 et 24 mai, à Pointe-Noire.

Les activités ont été organisées par le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), grâce à un financement de l'ONU/sida. C'était dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la loi 30-2011 du 3 juin 2011, portant protection des personnes vivant avec le VIH contre toutes les formes de violence, entamée l'année dernière à Brazzaville.

Pendant deux jours, Arlette Bakou, directrice générale de l'Intégration de la femme au développement; Antoine Moubouha, médecin des Nations unies; Zouzi Makaya, membre de l'ONG Renapc intervenant dans l'accompagnement multiforme des femmes vivant avec le VIH; Victorine Diaboungana, de l'association Azur développement; David Abanzounou, Charles Roger Diankembo et Joseph Ikoubou ont édifié les ONG, associations, confessions religieuses et acteurs de la santé sur les droits des PVVIH et les moyens de lutte contre la stigmatisation et la discrimination, formes de violence les plus courantes au Congo à leur égard.

Les différentes communications ont porté sur le Plan d'action de l'amélioration et de la protection des droits des femmes vivant avec le VIH; la situation de l'épidémie du sida dans le monde et au Congo; la connaissance de base sur la stigmatisation et la discrimination à l'égard des femmes vivant avec le VIH (FVVIH) et son impact sur la réponse nationale face à l'épidémie du VIH/sida;

les instruments juridiques nationaux et internationaux de protection et de répression des actes de discrimination et de stigmatisation à l'égard des PVVIH. Les exposés ont aussi concerné les droits des FVVIH en matière médicale et de santé et les obligations des parties responsables (ministère de la Santé, médecins, agents de santé) conformément à la loi et l'éthique dans différents domaines; les mesures répressives prévues par la loi 30-2011 et les autres textes à l'encontre des violations des droits des PVVIH; l'action de la société civile en matière d'accompagnement des FVVIH. Les travaux ont été aussi axés sur l'action pour les structures sanitaires, les pouvoirs publics et la société civile.

Les femmes plus infectées dans le monde

Il ressort des communications que selon l'ONU/sida, le nombre de personnes infectées par le VIH est passé de un million cinq cent mille en 2000 à neuf cent quarante mille en 2017. Pour ce qui est de l'accès au traitement, il est passé de six cent onze mille en 2000 à vingt et un mille sept cents. Des résultats dus aux stratégies mises en œuvre dans le monde. Si au niveau mondial le nombre de personnes qui ont accès au traitement a augmenté, au Congo par contre, les choses tardent à s'améliorer. En effet, deux cent quatre-vingt-dix mille personnes seulement sur les quatre cent mille infectées ont encore accès à la trithérapie. L'ONU/sida a aussi révélé que plus de femmes sont infectées dans

le monde.

Les participants ont aussi été édifiés sur les défis à relever au niveau mondial (collecter et analyser des données de bonne qualité, garantir la confidentialité concernant les PVVIH, mesurer l'ampleur de la stigmatisation et de la discrimination, impliquer effectivement la communauté et autres).

Il a aussi été noté que les FVVIH subissent la stigmatisation et la discrimination du fait qu'elles ignorent leurs droits. Ces deux maux sont constatés en milieu professionnel, familial et autres. La stigmatisation et la discrimination étant répressives par la loi, les PVVIH qui en sont victimes peuvent être assistées d'un avocat. Une bonne vulgarisation et une bonne connaissance de la loi 30-2011 et les autres textes à l'encontre des violations des droits des PVVIH sont donc nécessaires pour mieux lutter contre les actes de stigmatisation et de discrimination à leur égard. A cela s'ajoute, entre autres, la bonne connaissance des modes de transmission du VIH.

Les participants ont été invités à s'approprier les dispositions de la loi 30-2011 et à œuvrer ensemble pour la protection des FVVIH et favoriser les meilleurs résultats des réponses nationales en la matière. Notons que ces rencontres ont été ouvertes par Cornélie Gabrielle Adou-Ngapi, directrice de cabinet de la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, assistée de Joseph Ikoubou, représentant du Pnud.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SALUBRITÉ

L'avenue de l'école Kouango-Makosso manque de bacs à ordures

La grande artère de plus d'un kilomètre, dans le quartier Makayabou, à Pointe-Noire, ne dispose pas de bacs à ordures de la société Averda, ce qui constitue un réel problème de santé publique et d'hygiène environnementale.

L'absence des bacs à ordures sur l'avenue de l'école Kouango-Makosso a donné lieu non seulement au ramassage des déchets à l'aide des pousse-pousse, mais aussi à l'insalubrité qui refait surface avec force. Tout au long de l'artère, des usagers jettent pêle-mêle toute sorte d'ordures, mettant ses abords dans un état d'insalubrité qui laisse à désirer.

Au coin même de l'école et derrière le transformateur électrique, c'est une décharge à ciel ouvert qui se forme, la nature ayant horreur du vide. « Notre crainte est que si ces bacs à ordures ne sont pas installés d'ici là, tout le long de l'avenue se transformera en îlots de poubelles sauvages involontaires avec la cohorte des maladies que cela peut engendrer », a déclaré Marie-Pauline Tchicaya, habitante du quartier.

« Cette société (Averda) a déjà totalisé près de deux ans et demi dans la ville et a quand même fait des promesses. Nous nous demandons pourquoi Ses bacs à ordures ne sont pas installés le long de cette avenue qui est, d'ailleurs, la principale de Makayabou », s'est plaint un autre riverain.

Ce qui est également à déplorer, est le fait qu'en lieu et place de la société Averda, les « pousse-pousse » qui ramassent les ordures sont également utilisés pour le transport de pains et cela se passe au vu et au su de tous. Notons que ce manque de bacs à ordures occasionne également des disputes entre les voisins quand ils se réveillent le matin, constatant un tas de saleté déposé à la devanture de leur habitation. Ils s'accusent mutuellement d'incivisme et d'insalubrité.

Faustin Akono

MAKELÉKÉLÉ 3

Des pagnes et paniers aux femmes

Au cours de sa première rencontre citoyenne couplée à la célébration de la fête des mères, le député de la troisième circonscription électorale de Makelékélé, Bonaventure Boundzika, a échangé avec ses mandantes sur les problèmes qu'elles vivent au quotidien.



Le député Bonaventure Boundzika remettant un panier et une pagne à une femme

Les femmes présentes à cette rencontre citoyenne ont saisi l'occasion pour présenter au député la situation générale de la circonscription marquée par les problèmes d'insécurité, de chômage, de coupures récurrentes d'eau et d'électricité, de prix élevé des taxes foncières, d'absentéisme des médecins dans les hôpitaux publics, d'antivaleurs ainsi que de la dégradation des routes. Répondant aux questions, le député Bonaventure Boundzika a expliqué aux femmes les allègements apportés dans la loi foncière. Abordant le point sur le plan sécuritaire, le député a déclaré que l'Assemblée nationale a maintes fois interpellé le ministre de l'Intérieur sur la question. En outre, la chambre haute, a-t-il dit, vient de voter une nouvelle loi qui fixe les missions, l'organisation et le fonctionnement de la police en tenant compte de la montée du banditisme dans les grandes villes.

« Je suis très content d'écouter vos pertinentes questions. Le mandat du député est national. Nous travaillons pour le bien de la population. C'est ici à la source et non ailleurs que vous devriez avoir de bonnes informations. Celles des réseaux sociaux sont souvent tronquées », a-t-il indiqué.

Après avoir écouté le député, plusieurs femmes ont dit avoir été édifiées sur plusieurs questions d'intérêt national. « Je suis très contente d'avoir participé à cette rencontre citoyenne. Elle nous a aidés à comprendre les sujets d'intérêt national qui constituent le lot du travail des députés », a déclaré l'une des femmes.

La fête des mères semble oubliée au Congo...

Le député de la troisième circonscription de Makelékélé a respecté la tradition de la célébration de la fête des mères en octroyant aux femmes de sa circonscription des pagnes et des paniers. A l'issue de cette opération, nous avons abordé l'une d'entre elles.

« Merci beaucoup au député d'avoir pensé à nous en ce jour dédié aux mères. Il nous a expliqué et rassuré sur le travail que l'Assemblée nationale réalise malgré la crise économique que traverse notre pays », a déclaré Brigitte Pandou.

Notons que le député de la troisième circonscription électorale de Makelékélé a été accompagné par son homologue Abel Owassa (député d'Owando 1), du coordonnateur adjoint de la Copar, Christ Antoine Walembo et du maire du premier arrondissement, Maurel Kiwouzou.

Rude Ngoma (stagiaire)

DISPARITION

Henri Joseph Parra a tiré sa révérence

L'ancien président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) est décédé le 26 mai, à Brazzaville, a-t-on appris.

Henri Joseph Parra a dirigé la Fécohand pendant deux olympiades, notamment de 2009 à 2016 avant de céder le fauteuil à Jean Claude Ibovi, l'actuel président. Il n'était pas, d'ailleurs, candidat à sa propre succession lors des élections du 28 octobre 2016 pour défendre son bilan à la tête de la Fécohand. Durant ces deux olympiades, l'on retiendra de lui la médaille d'argent gagnée par les Diables rouges dames, lors des 10es Jeux africains de Maputo, en 2011, puis celle de bronze remportée par l'équipe masculine à Brazzaville, pendant les Jeux du cinquantenaire. Henri Joseph Parra était jusqu'à sa mort membre de la Confédération africaine de handball (Cahb). L'ancien dirigeant de la Fécohand était aussi membre du bureau exécutif du Comité national olympique et sportif congolais puis président de la commission médicale de cette structure. Avant d'assumer ses hautes fonctions sportives, il était lui-même pratiquant du handball, au sein de la section masculine du Club athlétique renaissance aiglons. Il a également servi ce club en étant



Le Pr Henri Joseph Parra

premier vice-président de la section handball.

En dehors du sport, ce professeur en médecine a assumé tour à tour les fonctions de conseiller spécial du chef de l'Etat, chef du département

de la santé et directeur général du Laboratoire national de santé publique, un poste qu'il a occupé de 1998 à 2018. Il était devenu président du comité de direction de cette structure depuis février 2018.

James Golden Eloué

ŒUVRES CARITATIVES

Un spectacle de soutien aux enfants démunis

Une soirée culturelle et artistique a été organisée, le 25 mai à Pointe-Noire, pour venir en aide à trois structures d'accueil des mineurs de la place.



Les enfants du CCE sur scène/Adiac

Initiée par un collectif de bénévoles expatriés vivant à Pointe-Noire, la soirée a été organisée pour venir en aide aux associations et structures caritatives telles le centre d'accueil des mineurs de Mvou Mvou, le Cercle culturel pour enfants, l'orphelinat Cœur céleste. « Après avoir suivi ces structures, nous avons voulu organiser cette soirée pour les accompagner et permettre ainsi aux enfants de pouvoir évoluer devant un public. L'aide que nous leur avons apportée servira à faire face à quelques besoins nécessaires à leur fonctionnement », a dit Gaëlle, une des initiatrices.

Pendant près de deux heures, les enfants du Cercle culturel pour enfants (CCE) et ceux de l'orphelinat Cœur céleste se sont illustrés par des prestations qui ont égayé le public constitué essentiellement

de bénévoles venus soutenir l'œuvre caritative. Après la brève présentation du CCE par son directeur, Joël Nkounkou, les enfants de ce centre ont présenté le conte «Ndouenga» suivi de la pièce de théâtre «Tourbillon» et d'une courte prestation de chant-percussion avec le griot Tata Bouesso. L'orphelinat Cœur céleste a livré un chant gospel sous la direction de Célestine Bagniakana, sa présidente, qui a loué l'apport incommensurable des partenaires et bénévoles. La percussion africaine avec le groupe franco-congolais Ngomalelé a mis fin à cette première partie de la soirée, avant qu'elle se poursuive avec le slameur Oteté, la percussion avec Africa Tam. Le griot Jean Didier Malonga, Tata Bouesso et Alain ont clôturé dans l'apothéose la soirée culturelle.

Hervé Brice Mampouya